
FICHES THÉMATIQUES

1 L'emploi

La reprise de l'emploi s'est confirmée

En 2006, 25,3 millions de personnes ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. Tous les types d'emplois (salariés, non-salariés) sont comptabilisés dans cette évaluation et chaque personne compte pour un emploi, quel que soit son temps de travail. La notion d'emploi intérieur correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer. Ces estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'équivalent temps plein, qui comptabilise pour un équivalent temps plein deux personnes travaillant à mi-temps. La prise en compte du temps partiel réduit les emplois comptabilisés en équivalent temps plein par rapport à ceux comptabilisés en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude relèvent le compte en équivalent temps

plein. En équivalent temps plein, l'emploi intérieur total s'est élevé à 24,9 millions en 2006 et l'emploi salarié à 22,3 millions.

La légère reprise amorcée en 2005 s'est confirmée en 2006 (+ 0,7 % en équivalent temps plein après + 0,3 %). Les principales tendances sont toujours à l'œuvre : progression de l'emploi salarié dans les services et la construction, mais poursuite de la contraction dans l'industrie et l'agriculture. La baisse s'établit à - 1,1 % dans l'agriculture (- 2,0 % pour l'emploi intérieur total) et à - 2,1 % dans l'industrie. La branche automobile, avec une production en net repli, a vu ses effectifs notablement reculer (- 3,9 %, après - 2,4 %). La construction, toujours portée par la bonne santé du marché immobilier, est de plus en plus dynamique : + 4,0 % après + 2,5 % en 2005. De même, l'emploi a accéléré dans les services principalement marchands (+ 1,3 % après + 0,6 %), les services aux entreprises étant particulièrement dynamiques (+ 2,3 % après + 1,4 % en 2005). La progression de l'emploi salarié s'est stabilisée dans les services principalement non marchands (+ 0,6 %).

Encadré

Le redressement de l'emploi non-salarié

L'emploi non-salarié s'est élevé à 2,3 millions de personnes physiques en 2006¹, soit 8,9 % de l'emploi total. Après une forte baisse tendancielle, il s'est redressé à partir de 2003, de façon cohérente avec l'accélération des créations d'entreprises, et sur des rythmes plus élevés que l'emploi salarié. En 2006, l'emploi non-salarié a crû de 0,9 % (+ 0,4 % pour l'emploi salarié).

On peut répartir l'emploi des non-salariés en quatre catégories de taille comparable. La première rassemble l'industrie, les services aux entreprises, le commerce de gros, la construction et les transports et comprend 570 000 personnes. Dans la construction, qui occupe 240 000 non-salariés, la croissance de l'emploi, perceptible dès 2000, a été très marquée en 2005 (+ 4,2 %). Dans la deuxième catégorie, qui regroupe le commerce de détail et les services de

proximité, l'emploi a décliné régulièrement de 1990 à 1998, avant de se stabiliser et de progresser à partir de 2002 à un rythme moyen de 1,4 %.

Les autres services (troisième catégorie) ont connu une croissance faible mais régulière depuis 1990 (+ 0,6 % l'an). Sur la période, les professions de santé ont vu leurs effectifs croître de 240 000 à 275 000 personnes, tandis que les autres services (financiers, immobiliers, professions libérales hors santé) passaient de 275 000 à 300 000 personnes. Enfin le déclin historique de la dernière catégorie réunissant les exploitants agricoles s'est poursuivi, leur nombre ayant été divisé par deux en 15 ans.

1. Chiffre 2006 provisoire. Le détail par branches d'activité est seulement disponible pour 2005.

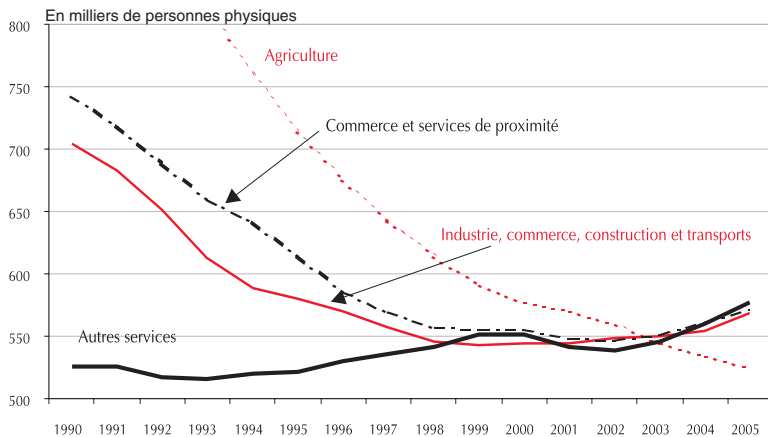
1. Emploi salarié par branche d'activité (en équivalent temps plein)

Variations en moyenne annuelle, exprimées en %

		2003	2004	2005	2006	2006 (*)	2006 (**)
EA	Agriculture	-0,3	-0,1	0,5	-1,1	382,0	1,7
EB	Industries agro-alimentaires	1,2	-3,2	-1,5	-0,9	477,5	2,1
EC	Industrie des biens de consommation	-4,4	-5,3	-5,0	-4,2	487,3	2,2
ED	Industrie automobile	0,6	-3,3	-2,4	-3,9	210,9	0,9
EE	Industrie des biens d'équipement	-2,7	-1,0	-0,7	-0,3	735,0	3,3
EF	Industrie des biens intermédiaires	-2,9	-3,4	-3,4	-2,7	1 213,8	5,4
EG	Énergie	-3,2	1,0	0,6	-0,7	194,6	0,9
EH	Construction	0,6	1,5	2,5	4,0	1 487,3	6,7
EJ	Commerce	2,1	0,6	-0,2	0,6	2 923,2	13,1
EK	Transport	0,4	0,1	-0,3	0,5	1 066,4	4,8
EL	Activités financières	1,1	-0,1	0,1	0,7	728,4	3,3
EM	Activités immobilières	0,1	0,5	3,5	1,5	248,2	1,1
EN	Services aux entreprises	-1,0	0,7	1,4	2,3	3 794,0	17,0
EP	Services aux particuliers	0,8	0,2	0,9	0,9	1 840,1	8,2
EQ	Santé, éducation, action sociale	1,5	0,5	0,7	0,8	4 318,4	19,3
ER	Administrations	-0,7	1,0	0,4	0,3	2 220,6	9,9
EA à ER	Emploi salarié total	0,1	0,0	0,3	0,7	22 327,8	100,0
EB à EG	Industrie	-2,3	-3,0	-2,5	-2,1	3 319,1	14,9
EC à EF	Industrie manufacturière	-2,9	-3,2	-2,9	-2,4	2 646,9	11,9
EJ à EP	Services principalement marchands	0,5	0,5	0,6	1,3	10 600,4	47,5
EQ à ER	Services administrés	0,8	0,6	0,6	0,6	6 539,0	29,3
EB à EP	Branches principalement marchandes	-0,2	-0,3	0,1	0,8	15 406,8	69,0

(*) Effectifs en milliers. (**) % du total.
 Source : Insee, Comptes Nationaux - Base 2000.

2. L'emploi des non-salariés



2 Le chômage

Une baisse du chômage en 2006 dont l'ampleur exacte reste incertaine

En 2006, le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT), tel qu'il est aujourd'hui évalué de manière provisoire par l'Insee à partir des chiffres de l'ANPE, a diminué pour s'établir à 2,35 millions de personnes à la fin de l'année (2,62 millions fin 2005). Cette baisse a principalement concerné les plus de 25 ans : alors que la baisse du nombre de chômeurs est estimée à 12 % pour les adultes et seniors, elle n'est que 5 % pour le nombre de chômeurs de moins de 25 ans.

Le taux de chômage a atteint 8,6 % de la population active à la fin décembre 2006, après 9,5 % fin 2005 et 10,0 % fin 2004. Après avoir culminé à 12,2 % au premier semestre de 1997, il avait baissé de manière quasi continue jusqu'en juin 2001 dans un contexte de forte progression de l'emploi, atteignant 8,6 %. Entre la mi-2001 et la fin 2003, le taux de chômage était reparti à la hausse, pour atteindre 10,1 % en décembre 2003. Il s'était ensuite stabilisé autour de 10,0 % jusqu'au milieu de l'année 2005, avant de diminuer à nouveau.

Sur l'année 2006, les chiffres du chômage calculés par l'Insee restent toutefois provisoires. En effet, la méthodologie d'estimation du chômage au sens du BIT utilise, pour le profil mensuel d'évolution de la série, les données sur les demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1, 2 et 3 n'ayant pas effectué d'activité réduite dans le mois (DEFM123HAR¹), issues des données de l'ANPE. L'enquête Emploi, qui est la seule source capable de mesurer le chômage selon le cadre conceptuel défini par le BIT, est utilisée dans un deuxième temps, pour recalculer les données en moyenne annuelle. Habituellement, ce recalcul s'effectue au mois de mars, au moment de la publication des résultats de l'enquête Emploi pour l'année précédente. Cependant, en raison de difficultés techniques², il aura cette année lieu à l'automne, afin de réunir des informations et mener des investigations méthodologiques supplémentaires visant à consolider les résultats de l'enquête Emploi.

Ainsi, les données sur le chômage BIT pour l'année 2006 (et 2007) ne reflètent essentiellement pour l'instant que les évolutions des DEFM123HAR. Ces dernières ont pu être affectées par certains changements de gestion intervenus dans la période récente, portant sur le suivi des demandeurs d'emploi. À titre d'exemple, la Dares en met quatre en avant dans la période récente³ : la convention de reclassement personnalisée⁴, la modification du calendrier de « relance » des demandeurs d'emploi n'ayant pas actualisé leur situation à la fin du mois, le classement plus systématique en catégorie 5⁵ des bénéficiaires de contrats aidés et des créateurs d'entreprise et la mise en place du suivi mensuel.

1. Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 (respectivement 2 et 3) sont des personnes sans emploi, immédiatement disponibles (notamment les personnes qui exercent ou ont exercé au cours du mois précédent une activité occasionnelle ou réduite n'excédant pas 78 heures par mois), à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein (respectivement à durée indéterminée et à temps partiel, à durée déterminée temporaire ou saisonnier). Parmi eux, certains n'ont pas exercé d'activité réduite : il s'agit des « DEFM123HAR » (demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1 2 et 3 hors activité réduite).

2. Diaporama Insee disponible sur le site du Cnis (http://www.cnis.fr/Agenda/DPR/DPR_0470.pdf).

3. Diaporama Dares disponible sur le site du Cnis (http://www.cnis.fr/Agenda/DPR/DPR_0476.pdf).

4. La CRP consiste en un accompagnement spécifique des licenciés économiques des entreprises de moins de 1000 salariés. Le licencié est alors classé comme stagiaire, et donc classé comme demandeur d'emploi en catégorie 4.

5. Sont en catégorie 5 les personnes pourvues d'un emploi, demandeuses d'un autre emploi (essentiellement des personnes en contrat d'accompagnement vers l'emploi - CAE).

1. Chômage selon la définition du Bureau International du Travail

	En fin d'année				
	2002	2003	2004	2005	2006
Niveau du chômage (en milliers de personnes)					
Hommes	1 225,6	1 344,3	1 339,2	1 280,1	1 158,3
Femmes	1 321,6	1 418,7	1 407,7	1 343,4	1 193,2
Ensemble	2 547,2	2 763,0	2 746,9	2 623,5	2 351,5
Part du chômage dans la population active (taux en %) *					
Hommes	8,4	9,2	9,1	8,7	7,9
de 15 à 24 ans	19,4	20,9	21,2	20,7	19,9
de 25 à 49 ans	7,2	8,0	8,0	7,7	6,9
50 ans et plus	6,9	7,1	6,8	6,4	5,6
Femmes	10,5	11,2	11,0	10,5	9,3
de 15 à 24 ans	21,2	23,2	24,1	23,9	23,7
de 25 à 49 ans	10,0	10,5	10,4	10,0	8,7
50 ans et plus	7,7	8,0	7,5	6,9	5,9
Ensemble	9,4	10,1	10,0	9,5	8,6
de 15 à 24 ans	20,2	21,9	22,5	22,1	21,5
de 25 à 49 ans	8,5	9,2	9,2	8,8	7,7
50 ans et plus	7,2	7,6	7,1	6,6	5,8

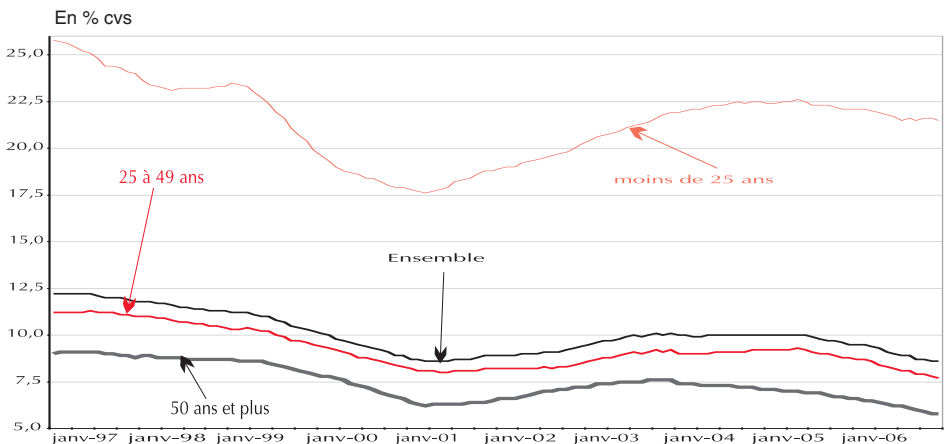
* Selon le sexe et l'âge atteint en cours d'année.

Les estimations mensuelles du nombre de chômeurs au sens du BIT pour l'année 2006 sont provisoires et ne tiennent pas compte des résultats de l'enquête Emploi en continu. Le dernier recalage sur l'enquête Emploi date de mars 2006.

Ces séries tiennent en revanche compte de la révision des coefficients de variation saisonnière et des nouvelles estimations d'emploi.

Source : Insee.

2. Chômage au sens du BIT (par âge)



Source : Insee

3 Le revenu et l'épargne des ménages

En 2006, le revenu disponible brut des ménages accélère à + 4,3 %, après + 3,5 %. La masse salariale, principale composante du revenu, a progressé de 3,8 % (après 3,3 %) profitant à la fois des redressements de l'emploi et des salaires. Compte tenu d'une hausse des prix de la dépense de consommation de 1,9 % (après + 1,8 % en 2005), le pouvoir d'achat des ménages augmente de 2,3 %, contre + 1,7 % en 2005. La progression des dépenses de consommation en volume reste soutenue (+ 2,1 %, après + 2,2 % en 2005) et le taux d'épargne se redresse. Le taux d'épargne financière se maintient. Les salaires et traitements bruts reçus par l'ensemble des ménages contribuent pour 0,4 point à l'accélération du revenu disponible (+ 2,3 points de contribution après + 1,9). La masse des rémunérations versées par les entreprises progresse de 4,1 %, après + 3,5 % en 2005, tandis que celle des administrations publiques ralentit (+ 3,0 % après + 3,2 %).

Le revenu mixte des entrepreneurs individuels accélère, avec une contribution de 0,6 point à l'évolution du revenu disponible contre 0,1 point en 2005, en raison de la bonne conjoncture dans le bâtiment.

Les cotisations sociales progressent de 5,2 % après + 4,4 % en 2005. Ainsi, les revenus nets d'activité progressent de 4,0 %, contribuant pour 2,3 points à l'augmentation du revenu disponible brut et pour 0,8 point à son accélération.

Les revenus du patrimoine (y compris loyers) contribuent toujours pour 1,2 point à l'évolution du revenu disponible. Hors réforme de l'avoir fiscal, leur contribution serait de 0,4 point supérieure. Après neutralisation de la réforme de l'avoir fiscal, les revenus nets de la propriété (intérêts et dividendes) progressent de 7,5 % (+ 1,7 % sinon) et contribuent pour 0,3 point à l'accélération du revenu disponible. Les loyers nets de la taxe foncière progressent plus rapidement qu'en 2005 (+ 7,8 %, après + 6,6 %), contribuant pour 0,2 point à l'accélération du revenu disponible.

Les impôts versés par les ménages ralentissent (+ 2,4 % après + 5,9 %). Hors réforme de l'avoir fiscal, les impôts progressent de 6,8 % et contribuent pour - 0,9 point à l'évolution du revenu et pour - 0,2 point à son accélération. Le dynamisme des impôts vient d'une progression soutenue de l'impôt sur le revenu (+ 6,1 %) et de la CSG (+ 6,2 %). La progression de la CSG s'explique

par la partie assise sur les revenus financiers, qui a bénéficié de la mesure visant à assujettir les intérêts des PEL de plus de 10 ans aux prélèvements sociaux.

Les prestations sociales en espèces versées aux ménages continuent de ralentir (+ 3,6 % en 2006, après + 4,3 % en 2005) en raison du recul du chômage et de la baisse des prestations versées par l'UNEDIC (- 9,5 %). Ce ralentissement des prestations freine de 0,2 point la croissance du revenu des ménages.

Les transferts sociaux en nature ralentissent (+ 3,7 % après + 4,1 %). La montée en charge de l'allocation personnalisée à l'autonomie s'achève tandis que les remboursements de sécurité sociale progressent légèrement plus vite qu'en 2005. La croissance du revenu disponible ajusté, qui inclut ces transferts en nature, s'élève à + 4,2 % après + 3,6 % en 2005.

L'investissement des ménages accélère également en valeur, mais ralentit en volume (+ 4,5 %, après + 6,2 %) du fait des hausses de prix. L'épargne financière (capacité de financement) se redresse légèrement et le taux d'épargne financière se maintient (5,4 %).

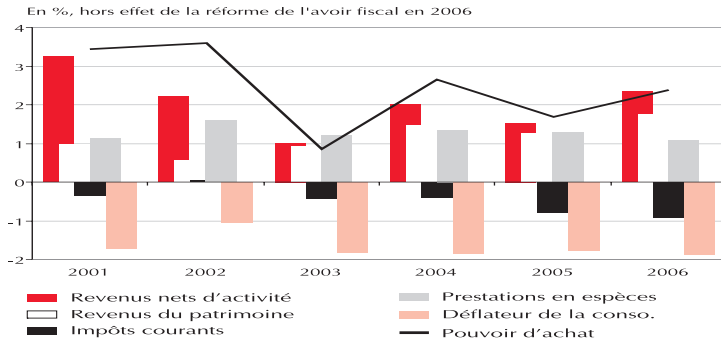
Effet sur les dividendes et l'impôt du mécanisme de l'avoir fiscal

À compter de 2006, la distribution de dividendes n'ouvre plus droit à avoir fiscal et un nouveau mécanisme d'abattement est mis en place. Dans les comptes nationaux, l'avoir fiscal donnait lieu à un retraitement spécial : on diminuait l'impôt payé par le verseur de dividendes (les entreprises) et on augmentait à due concurrence les dividendes versés ; en contrepartie, on augmentait les impôts payés par le receveur de dividendes (en particulier les ménages). Ce retraitement était neutre sur l'épargne brute des entreprises comme des ménages.

La disparition de l'avoir fiscal conduit en 2006, toutes choses égales par ailleurs, à ne plus diminuer l'impôt des entreprises verseuses de dividendes et à ne plus augmenter les dividendes qu'elles versent aux ménages. Les évolutions des dividendes reçus par les ménages, comme l'impôt sur le revenu qu'ils payent, s'en trouvent amoindries d'autant.

L'évolution du solde des revenus de la propriété (reçus moins versés), est ainsi bien plus forte si l'on neutralise l'effet de la réforme. Symétriquement, l'évolution des impôts sur le revenu versés par les ménages est affectée par ce changement.

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



2. Revenu disponible des ménages (*)

	En milliards d'euros		Évolutions en %			
	2006	2002	2003	2004	2005	2006
Rémunération des salariés	938,7	4,2	2,8	3,5	3,4	3,8
dont : Salaires et traitements bruts	689,1	4,3	2,5	3,7	3,3	3,8
Cotisations employeurs	249,6	3,8	3,7	3,0	3,6	3,8
Revenu mixte brut	119,4	1,4	-0,3	2,2	1,3	5,6
Excédent brut d'exploitation	152,1	3,1	4,6	5,9	6,6	7,8
Revenus nets de la propriété	118,4	1,9	3,9	7,6	4,4	1,7
dont : Consommation finale de SIFIM	10,3	-26,9	-10,1	1,0	-5,2	7,4
Revenu primaire	1 328,5	3,6	2,8	4,0	3,6	4,2
Impôts courants	156,8	-0,4	3,3	3,0	5,9	2,4
Cotisations	367,2	4,3	4,0	3,4	4,2	4,1
dont : Cotisations salariales	94,5	6,0	3,7	3,8	4,4	5,2
Prestations sociales en espèces	352,0	5,5	4,1	4,5	4,3	3,6
Transferts divers nets reçus	18,8	15,4	-2,8	5,0	10,8	0,8
Revenu disponible brut	1 175,3	4,7	2,7	4,5	3,5	4,3
Prestations sociales en nature	299,2	7,3	5,3	3,7	4,1	3,7
Revenu disponible brut ajusté	1 474,5	5,2	3,2	4,3	3,6	4,2
Dépense de consommation finale	993,2	3,3	4,0	4,5	4,1	4,0
Épargne brute	182,1	11,9	-3,9	4,4	0,3	5,7
FBCF	115,7	4,0	5,5	7,6	8,7	9,4
Autres opérations	3,0	-8,1	41,6	36,7	-33,8	-38,0
Capacité de financement	63,3	22,8	-16,0	-2,2	-8,2	2,8

(*) Y compris effet de la réforme de l'avoir fiscal en 2006.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

3. Principaux ratios

	En %				
	2002	2003	2004	2005	2006
Rémunération nette / RDB - avant impôts	45,6	45,4	45,1	44,8	44,6
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,4	10,6	10,7	11,0	11,4
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,5	9,2	9,0	8,8	9,0
Revenus de la propriété / RDB - avant impôts	8,7	8,8	9,0	9,1	8,9
Prestations sociales / RDB - avant impôts	26,0	26,3	26,4	26,5	26,4
Impôts / RDB - avant impôts	11,8	11,9	11,7	12,0	11,8
Taux d'épargne (Épargne / RDB)	16,9	15,8	15,8	15,3	15,5
Taux d'épargne ajusté (Épargne / RDB Ajusté)	13,5	12,6	12,6	12,2	12,3
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	8,0	6,6	6,2	5,5	5,4

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

4 La consommation des ménages

En 2006, la dépense de consommation des ménages a augmenté de 2,1 % en volume, après 2,2 % en 2005. Avec une hausse des prix stabilisée à 1,9 %, la croissance en valeur a été de 4,0 % en 2006, contre 4,1 % en 2005. La légère décélération résulte notamment du recul des achats d'automobiles.

Après deux années relativement dynamiques (+ 3,1 % en 2004 et + 3,0 % en 2005), les achats d'automobiles (y compris d'occasion) ont baissé en volume de 2,5 % en 2006. Les achats de véhicules neufs se sont repliés de 4,2 % : les immatriculations des marques françaises ont chuté de 6,1 % tandis que celles des marques étrangères se sont stabilisées (+ 0,4 %). Le taux de pénétration des marques étrangères sur le marché français a donc de nouveau progressé, de 1,7 point, atteignant 45,7 % en 2006. En revanche, les services de transport sont restés dynamiques : + 5,1 % après + 5,5 % en 2005. Pour la troisième année consécutive, les transports par route (+ 7,2 %) et par air (+ 7,5 %) sont les principaux contributeurs à cette croissance.

En 2006, la hausse des prix de l'énergie a ralenti mais son rythme demeure élevé : + 5,6 % après + 9,2 % en 2005. Elle a encore pesé sur le volume des consommations énergétiques, en baisse de 1,2 %, comme en 2005. La baisse de la consommation de carburants et lubrifiants est moins forte en 2006 (- 1,4 %) qu'en 2005 (- 2,7 %) en raison de la progression du gazole (+ 3,1 % après + 1,1 % en 2005). Après une stabilité en 2005, l'électricité, le gaz et les autres combustibles ont baissé en volume de 1,1 %. La forte hausse des prix du gaz de ville (+ 12,7 %) a pesé sur la consommation, qui, de plus, a été modérée du fait d'un hiver clémente fin 2006.

En valeur, les loyers continuent d'augmenter nettement plus vite que l'ensemble de la consommation des ménages : + 7,0 % en 2006, après + 6,9 % en 2005.

Les biens et services des technologies de l'information et de la communication (TIC) demeurent le moteur principal de la consommation. En 2006, pour la dixième année consécutive, leur croissance a dépassé 10 % en volume (avec + 15,8 %). Cette augmentation

explique un tiers de la hausse globale de la consommation des ménages. Les plus forts contributeurs sont les services de télécommunication (+ 10,1 %) et les téléviseurs (+ 49,9 %) : en 2006, pour la première fois, il s'est vendu autant d'écrans plats que d'écrans à tube. La hausse est moins soutenue pour les autres produits technologiques : notamment le matériel informatique a légèrement ralenti (+ 17,6 % après + 21,7 % en 2005). Fin 2006, près de 55 % des ménages étaient équipés en micro-ordinateurs soit 5 points de plus qu'un an auparavant.

Si le matériel audiovisuel reste globalement bien orienté, il n'en va pas de même pour les ventes de DVD et CD audio. Les CD ont poursuivi la baisse amorcée en 2003 (- 10,4 % en 2006). La progression rapide du téléchargement licite (+ 42 % en valeur) ne compense qu'en partie ce repli. Après une mauvaise année en 2005, la fréquentation des salles de cinéma a connu une embellie avec 188 millions d'entrées, contre 175 en 2005.

La consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) a légèrement ralenti : + 0,9 % après + 1,2 %. La consommation de fruits s'est notamment repliée en volume de 0,9 %, en relation avec la remontée des prix (+ 2,3 %) après deux années de baisse. Les conditions climatiques ont pesé sur la production. De même, les températures ont favorisé la consommation de boissons fraîches non alcoolisées avec une hausse de 4,2 % après + 4,7 % en 2005. Enfin, sur l'ensemble de l'année 2006, la consommation de volailles n'a été que peu affectée par la crise de la grippe aviaire avec une baisse limitée à - 3,0 %. Si, globalement, la tendance de la consommation de viandes fraîches est orientée à la baisse, les préparations à base de viandes sont de plus en plus prisées (+ 2,8 % en 2006).

Après plusieurs années de baisse, les achats de tabac sur le territoire français ont repris à la hausse, atteignant + 1,5 % en volume soit le taux le plus élevé depuis 1998. Une partie de cette hausse pourrait traduire un repli d'achats transfrontaliers de tabac.

1. Consommation des ménages par fonction

Évolutions en volume - prix de l'année précédente

	2003	2004	2005	2006	Coefficients budgétaires (%) (2)
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,1	1,5	1,2	0,9	10,5
Boissons alcoolisées et tabac	-7,8	-9,5	-0,7	1,6	2,3
Articles d'habillement et chaussures	3,4	1,4	0,4	0,7	3,6
Logement, chauffage, éclairage	3,1	2,7	2,2	2,5	19,4
Équipement du logement	2,3	3,6	2,3	1,6	4,6
Santé	2,6	5,8	4,6	3,9	2,6
Transport	-1,2	2,0	1,3	0,0	11,3
Communications	8,5	5,6	6,6	10,2	2,2
Loisirs et culture	4,6	6,6	4,8	5,2	7,2
Éducation	3,4	2,5	3,6	4,0	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	1,5	0,6	0,6	1,5	4,8
Autres biens et services	2,5	2,0	2,2	2,3	8,6
Corrections territoriales	-16,0	-17,2	-10,8	11,7	-0,8
Dépenses de consommation des ménages	2,2	2,6	2,2	2,1	76,8
Dépenses de consommation des ISBLSM (1)	-3,3	-1,5	-1,1	-1,1	1,8
Dépenses de consommation des APU (1)	2,7	2,3	1,4	1,4	21,4
<i>dont : Logement</i>	<i>-0,8</i>	<i>2,5</i>	<i>-2,9</i>	<i>-0,4</i>	<i>1,0</i>
<i>Santé</i>	<i>3,4</i>	<i>2,9</i>	<i>2,6</i>	<i>2,3</i>	<i>9,4</i>
<i>Éducation</i>	<i>0,0</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,3</i>	<i>-0,4</i>	<i>6,5</i>
Consommation effective des ménages	2,2	2,5	2,0	1,9	100,0

(1) Dépenses de consommation en biens et services individualisables des institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques.

(2) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

Évolutions en volume - prix de l'année précédente

	2003	2004	2005	2006	Coefficients budgétaires (%) (3)
Biens durables importants (1)	2,5	8,0	7,0	4,5	6,3
Biens semi-durables (2)	3,6	2,5	1,8	1,5	9,5
Biens non durables	0,9	0,6	0,7	0,9	24,5
Services	2,4	2,7	2,0	2,1	59,7
Ensemble	2,2	2,5	2,0	1,9	100,0

(1) Biens durables importants : véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

(2) Biens semi-durables : textile, habillement, autres biens semi-durables.

(3) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

5 La comparaison des prix dans l'Union européenne

Les niveaux de prix du PIB peuvent être très différents d'un pays à l'autre au sein de l'Union européenne à 27 (UE-27). Les comparaisons sont menées à l'aide des indices de niveaux de prix (INP) publiés par Eurostat pour les 31 pays qui participent au Programme de comparaison européenne. Par rapport à un indice fixé à 100 pour la moyenne communautaire à 25 (UE-27 hors Bulgarie et Roumanie), les INP varient de 36 pour la Bulgarie à 134 pour le Danemark. Ces indices de prix sont très liés aux indices en volume par habitant du PIB (IVPH). Les pays qui ont accédé à l'Union européenne depuis le 1er mai 2004 ont des niveaux de prix du PIB deux fois plus faibles que la moyenne de l'UE-25, ce qui correspond à des indices de PIB par habitant également plus faibles que la moyenne (*figure 2*). Le processus de convergence conduit toutefois à réduire chaque année les écarts relatifs à la moyenne. À l'inverse, les pays fondateurs de l'Union européenne ont à la fois des niveaux de prix et de PIB par habitant nettement plus élevés que la moyenne. Au-delà de cette forte relation entre prix et PIB par habitant, une autre spécificité tient aux niveaux de prix du PIB relativement élevés des pays nordiques.

La variabilité des niveaux de prix du PIB reflète principalement celle des prix des dépenses de consommation des ménages (*figure 1*). Ainsi les INP du PIB plus élevés pour les pays nordiques s'expliquent par des niveaux de prix de la consommation supérieurs pour pratiquement tous les postes de consommation. Pour la Suède par exemple, seuls les prix des dépenses de communication sont inférieures à la moyenne européenne, tous les autres prix de dépenses sont nettement au-dessus.

Parmi les 15 pays de la communauté européenne d'avant mai 2004, l'Espagne, la Grèce et le Portugal enregistrent des indices de prix de consommation des ménages plus faibles, en lien avec leur niveau de PIB par habitant intermédiaire entre les pays plus anciens et les nouveaux entrants. Les prix sont en particulier plus modérés pour les produits alimentaires. Hormis les vêtements, les niveaux de prix sont moins élevés en Espagne qu'en France pour tous les

postes de consommation. Pour les Italiens, l'alimentaire et les vêtements représentent des produits relativement onéreux.

La fiscalité en Grande Bretagne explique les niveaux très élevés des boissons alcoolisées et du tabac, comparés aux autres postes de dépenses. Les vêtements y sont en revanche sensiblement moins onéreux qu'ailleurs.

En France l'indice de niveau des prix de la consommation des ménages est supérieur de 7 % à la moyenne de l'UE-25, au-dessus notamment de l'Allemagne, de l'Italie ou du Royaume-Uni. Ces différences ne sont toutefois pas significatives compte tenu de l'incertitude propre à la mesure des prix. Les dépenses de logement (loyer, eau, gaz, électricité...) et le tabac constituent les postes les plus chers (125 et 135 respectivement) devant les produits alimentaires (110). Le vin est en revanche meilleur marché, si bien que l'indice des boissons alcoolisées est faible (86). Deux autres postes sont bon marché en France relativement aux autres pays : le transport (97) et l'habillement (95).

Définitions

1. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. La monnaie commune artificielle ainsi créée s'appelle « standard de pouvoir d'achat » (SPA). L'agrégat de référence est le PIB mais les indices de prix sont calculés pour tous les agrégats et produit par produit. En convertissant les PIB nominaux dans cette monnaie fictive on obtient des PIB « en volume » qui sont directement comparables, c'est-à-dire qui sont corrigés des différences de niveaux de prix entre les pays.

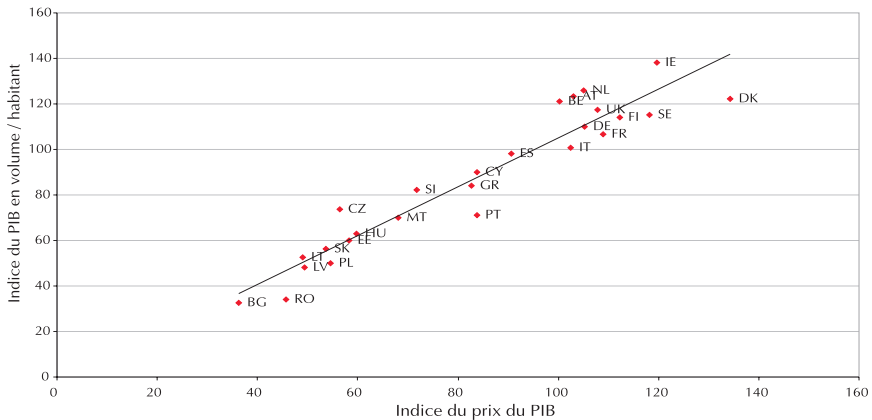
2. 31 pays européens participent au Programme de comparaison européenne (PCE) qui porte notamment sur les prix : les 27 États membres de l'Union européenne au 1^{er} janvier 2007, la Turquie, l'Islande, la Norvège et la Suisse.

1. Indices de niveau de prix du PIB, de la consommation des ménages et des postes de consommation par poste fonctionnel

EU25=100	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Suède
Produit intérieur brut	105	100	91	109	103	105	108	118
Consommation effective des ménages	105	101	90	107	106	104	106	119
Alimentation et boissons (hors alcool)	103	106	87	110	114	98	105	117
Boissons alcoolisées et tabac	99	95	75	106	97	98	168	126
Habillement, chaussures	104	108	103	95	114	87	89	110
Logement, eau, gaz, électricité...	116	99	101	125	105	126	87	119
Meubles, articles ménagers...	96	104	99	105	105	94	108	115
Santé	103	98	87	101	126	103	113	129
Transport	100	99	89	97	95	114	115	119
Communications	106	111	101	110	102	99	91	77
Loisirs et culture	104	100	94	105	103	99	104	118
Éducation	139	111	82	105	111	105	127	120
Hôtels, cafés et restaurants	94	106	91	110	100	101	117	121
Autres biens et services	101	99	83	106	103	101	109	124

Source : Eurostat.

2. Produit intérieur brut en 2005, indices de prix et de volume par habitant



Champ : Union européenne hors Luxembourg (compte tenu d'une forte proportion de flux et de transferts transfrontaliers).

Lecture : l'indice 100 correspond à la moyenne européenne de l'UE-25 tant pour les prix du PIB que pour l'indice de volume par habitant. Le Danemark a des niveaux de prix 34 % plus élevés que la moyenne et un niveau de PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA) supérieur de 22 % à la moyenne. La droite de régression illustre le lien entre prix du PIB et PIB en volume.

Source : Eurostat.

6 Compétitivité et parts de marché

L'appréciation de l'euro en 2006 entraîne une détérioration de la compétitivité de la France. La part de marché en volume se stabilise toutefois, après les fortes pertes antérieures.

L'appréciation de l'euro en 2006...

Après la baisse enregistrée en 2005, faisant suite à trois années d'appréciation quasi continue, le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux marque un rebond en 2006, gagnant 2,1 % entre décembre 2005 et décembre 2006 (après un recul de - 4,7 % en 2005).

Cette hausse en termes réels est due à une appréciation en termes nominaux de 3,0 %, atténuée par un différentiel d'inflation de - 0,9 % favorable à la France vis-à-vis de ses concurrents. L'évolution nominale traduit l'appréciation de l'euro face à la quasi-totalité des monnaies, à l'exception de la livre sterling. Vis-à-vis du dollar, la devise européenne a progressé de 11,4 % entre décembre 2005 et décembre 2006, après un recul de 11,6 % l'année précédente.

Les principales contributions à la hausse du change effectif nominal proviennent du dollar (à hauteur de 1,2 point), du yen (+ 0,6 point), ainsi que des monnaies d'Asie émergente et d'Amérique du sud qui lui sont liées (respectivement + 0,5 et + 0,2 point). À l'inverse, l'euro s'est déprécié par rapport à la livre sterling (- 0,1 point de contribution).

...entraîne un nouveau fléchissement de la compétitivité...

Après les fortes pertes subies de 2002 à 2004 et la stabilisation survenue en 2005, la compétitivité-coût de la France par rapport aux 24 partenaires de l'OCDE s'oriente à nouveau à la baisse en 2006, avec un recul de 0,8 % en moyenne annuelle (en moyenne semestrielle, la variation s'établit à - 0,9 % au premier comme au second semestre). L'appréciation du change nominal explique principalement cette détérioration de la compétitivité française. La compétitivité-coût de la France est désormais inférieure de 4,2 % à sa moyenne depuis 1980, et de 5,0 % à sa moyenne depuis 1990.

La compétitivité-prix de la France par rapport aux 24 partenaires de l'OCDE, qui s'était améliorée en 2005, se tasse au cours de 2006 : stable au premier semestre, elle perd 0,6 % dans la seconde partie de l'année (soit une hausse de 1,2 % en moyenne annuelle). Le repli du second semestre s'explique par l'appréciation du change effectif nominal, dont l'impact est en partie atténué par la modération des prix des exportations françaises. La compétitivité-prix de la France dépasse maintenant de 6,3 % sa moyenne observée depuis 1980 (de 4,4 % celle observée depuis 1990).

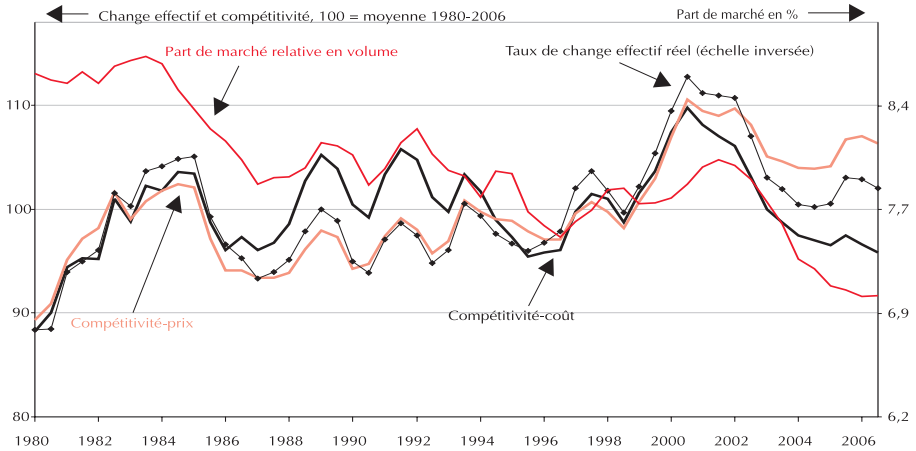
... alors que la part de marché en volume se stabilise

En valeur, la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux 24 partenaires de l'OCDE, s'est élevée à 6,7 % en 2006, après 6,8 % en 2005.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les volumes échangés (dépendant de sa compétitivité intrinsèque et de son engagement commercial vers les zones économiquement dynamiques) mais aussi des effets prix (variation des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises : il réduit mécaniquement (avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes) la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie, comme de ceux qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, outre l'évolution des parts de marché en valeur, il convient d'examiner l'évolution de la part de marché en volume, qui n'est pas affectée par la variation des prix des biens et services échangés.

En volume, après une érosion continue jusqu'en 2005, la part de marché relative de la France se stabilise à 7,1 % en 2006, bénéficiant encore des effets retardés de l'amélioration de la compétitivité-prix de l'année précédente. Elle demeure toujours inférieure au niveau moyen de 7,7 % observé depuis 1990.

Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Calculs : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Lecture : taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Sources : données OCDE Perspectives Économiques.

Encadré

Les indicateurs de compétitivité et de part de marché

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE, la pondération et les prix de ces 24 partenaires étant établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers sur une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de compétitivité-coût qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la République Tchèque et de l'Islande. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (resp. déflatées par les prix

à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflétant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

7 Les relations avec le Reste du monde

En 2006, les échanges de biens et services sont très dynamiques : les exportations progressent de 8 % en valeur et les importations de 10 %. Cette progression est pour l'essentiel le fait des volumes dans un contexte de faible augmentation des prix. Le solde commercial des biens et services, en dégradation continue depuis 2002, passe d'un déficit de 16 milliards en 2005 à 26 milliards en 2006. Le taux de couverture (montant des exportations divisé par celui des importations) se replie de 97 % à 95 %.

Le déficit extérieur de biens se détériore de 7 milliards : mesuré FAB/FAB¹, il atteint 28 milliards. Les exportations sont soutenues (+ 9 %, après + 4 %) mais les importations augmentent plus rapidement (+ 11 %, après + 9 %). Le creusement du déficit des biens est principalement dû à l'alourdissement de la facture énergétique, qui s'élève à 46 milliards (après 37 en 2005). Cet alourdissement renvoie exclusivement à la hausse des cours du pétrole puisqu'en volume les importations d'énergie diminuent légèrement.

Le secteur de l'agriculture et des industries agro-alimentaires continue de bien se porter : le solde extérieur progresse de plus de 1 milliard et dégage un surplus de 9 milliards.

En revanche, la détérioration du solde manufacturier se poursuit (- 4 milliards, après - 3 milliards). En particulier, l'excédent automobile se replie nettement (à 6 milliards, après 9 milliards) en raison d'une baisse des exportations (- 2 %) et d'une hausse des importations (+ 6 %). Le secteur des biens d'équipement affiche un grand dynamisme, à la fois du côté des exportations (+ 15 %) et des importations (+ 11 %). Dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire, le solde commercial s'accroît de plus de 3 milliards (à 7 milliards), grâce à des livraisons aéronautiques record. Il augmente de près de 1 milliard, à 2 milliards,

dans le secteur des biens d'équipements mécaniques, alors que le déficit dans le secteur des équipements électriques et électroniques se stabilise autour de 9 milliards. Le déficit des biens de consommation est quasiment stable à - 9 milliards, avec une progression de 7 % des exportations et de 6 % des importations. Celui des biens intermédiaires se creuse à 8 milliards (+ 11 % à l'exportation et à l'importation). Les échanges de la métallurgie et de la transformation de métaux sont notamment très dynamiques en valeur en raison des fortes hausses des prix des matières premières : + 22 % en exportations et + 26 % en importations.

L'évolution des échanges de services hors tourisme est très contrastée : les exportations diminuent de 1 % tandis que les importations augmentent de 6 %. Le déficit commercial des services hors tourisme se creuse ainsi de - 3 à - 8 milliards. Il s'agit purement d'un effet volume car les prix sont stables. Cette dégradation concerne tous les postes hormis les services de télécommunications, principalement les services rendus aux entreprises et les services financiers.

Le solde touristique s'améliore de 1 milliard, pour dépasser 10 milliards. Les recettes (+ 5 %), c'est-à-dire les dépenses des touristes étrangers en France, augmentent plus rapidement que les dépenses des touristes français à l'étranger (+ 1 %).

Le solde des opérations de répartition s'améliore légèrement mais demeure déficitaire de 12 milliards.

Les flux des revenus de la propriété (intérêts, bénéfices réinvestis et à un degré moindre dividendes) progressent fortement. Au final, le besoin de financement de la France auprès du reste du monde s'élève à 38 milliards en 2006. Il continue de s'accroître mais à un rythme plus lent que les années précédentes.

1. Les coûts de transport entre les frontières des pays partenaires ne sont pas inclus dans la valeur FAB («franco à bord») des importations. Dans le cas contraire, les importations sont valorisées CAF («coûts, assurance, fret»). Les exportations sont toujours mesurées FAB.

1. Compte des relations avec le Reste du monde

Soldes en millions d'euros courants

	2003	2004	2005	2006
Échanges de biens (1)	2 381	-5 066	-21 167	-28 422
Échanges de services hors tourisme (2)	2 129	-3 056	-3 393	-7 525
<i>dont : Négoce international</i>	-46	-1 672	-1 123	-1 455
<i>Transports</i>	-781	-4 330	-6 068	-6 907
<i>Télécommunications</i>	447	915	1 103	1 301
<i>Services rendus aux entreprises</i>	1 889	1 203	856	-764
<i>Activités culturelles et récréatives</i>	-157	4	-110	-143
<i>Assurance</i>	-248	-541	-937	-1 218
<i>Organismes financiers</i>	853	1 177	2 573	1 348
<i>Santé</i>	172	188	313	313
Tourisme (3)	11 634	9 811	8 910	10 142
Opérations de répartition (4)	-20 039	-10 204	-13 206	-11 976
<i>dont : Rémunération des salariés</i>	7 655	7 924	7 852	7 997
<i>Impôts sur la production et les importations</i>	-5 131	-3 828	-4 517	-4 670
<i>Subventions</i>	9 586	9 610	9 484	9 445
<i>Intérêts</i>	-9 442	-12 590	-14 577	-15 943
<i>Dividendes</i>	2 322	5 363	5 779	6 269
<i>Autres revenus de la propriété</i>	4 878	6 677	9 521	10 788
<i>Primes d'assurance</i>	788	863	775	151
<i>Indemnités d'assurance</i>	-609	-1 004	-963	-970
<i>Coopération internationale courante</i>	-3 666	-4 537	-5 080	-5 201
<i>Transferts courants divers</i>	-13 917	-14 637	-16 667	-16 420
<i>Transferts en capital</i>	-7 831	1 189	-11	753
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4)	-3 895	-8 515	-28 856	-37 781

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Échanges extérieurs par groupes de biens

En milliards d'euros courants

	2003	2004	2005	2006
Agriculture				
Exportations	10,5	10,4	10,4	10,8
Importations	8,7	8,7	8,8	9,1
Solde Caf-Fab	1,8	1,7	1,6	1,7
Industries agro-alimentaires				
Exportations	29,5	29,8	30,4	33,1
Importations	22,8	23,5	24,1	25,9
Solde Caf-Fab	6,7	6,3	6,3	7,2
Biens de consommation				
Exportations	49,8	52,0	54,8	58,6
Importations	56,5	60,0	63,5	67,6
Solde Caf-Fab	-6,7	-8,0	-8,7	-9,0
Automobile				
Exportations	49,4	53,5	52,1	51,3
Importations	37,8	41,3	43,3	45,8
Solde Caf-Fab	11,6	12,2	8,8	5,5
Biens d'équipement				
Exportations	76,7	81,3	84,0	96,2
Importations	69,0	74,2	79,8	88,8
Solde Caf-Fab	7,7	7,1	4,2	7,4
Biens intermédiaires				
Exportations	96,8	103,2	107,6	119,5
Importations	100,1	108,8	115,1	127,9
Solde Caf-Fab	-3,3	-5,6	-7,5	-8,4
Energie				
Exportations	11,1	12,2	17,2	19,7
Importations	33,1	40,0	54,5	65,5
Solde Caf-Fab	-22,0	-27,8	-37,3	-45,8
Ensemble				
Exportations	323,9	342,3	356,5	389,2
Importations CAF	328,1	356,4	389,3	430,5
Importations FAB	321,5	347,4	377,7	417,6
Solde CAF-FAB	-4,2	-14,1	-32,8	-41,3
Solde FAB-FAB	2,4	-5,1	-21,2	-28,4
Taux de couverture (*)	98,7	96,0	91,6	90,4

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

8 Le compte financier de la balance des paiements

En 2006, le compte financier de la balance des paiements a enregistré des entrées nettes de capitaux à hauteur de 63,9 milliards d'euros, après des sorties de 10,5 milliards en 2005.

Les opérations d'investissements directs se sont soldées par des sorties nettes de 27,1 milliards, assez proches de celles enregistrées en 2005 (32,1 milliards).

En dépit d'une légère baisse, les investissements directs français à l'étranger sont restés très dynamiques à 91,7 milliards (après 97,3 milliards en 2005). Leur composition s'est sensiblement modifiée puisque les opérations en capital social, qui recouvrent notamment les achats d'entreprises et les prises de participation, ont vu leur part augmenter. Elles constituent désormais 44 % du total des flux nets (contre 28 % en 2005). À l'inverse, les « autres opérations » (prêts intra-groupes et flux de trésorerie au profit des filiales) n'ont plus représenté que 33 % du total (contre 53 % en 2005).

Les investissements directs étrangers en France ont également affiché des flux nets élevés et stables par rapport à 2005 (64,6 milliards après 65,2 milliards en 2005). Leur composition est restée identique d'une année sur l'autre.

Les investissements de portefeuille se sont soldés par des sorties nettes de 59,5 milliards, en forte progression par rapport à 2005 (sorties de 13,7 milliards). Les achats de titres français par les non-résidents se sont accrus à un rythme plus modéré qu'en 2005 (hausse de 17 %, après 35 % en 2005), tandis que les acquisitions nettes de titres étrangers par les résidents ont fortement augmenté pour atteindre un maximum historique de 270,5 milliards, en augmentation de 39 % par rapport à 2005.

Les achats nets de titres français par les non-résidents se sont inscrits à 211,0 milliards (après 180,8 milliards en 2005), en liaison avec d'importantes acquisitions réalisées sur le compartiment obligataire (165,4 milliards). La part des obligations dans les achats nets totaux est ainsi passée de 60 % en 2005 à 78 % en 2006. Les achats nets d'actions et de titres d'OPCVM se sont élevés à 58,8 milliards, en légère augmentation par rapport à 2005 (52,6 milliards). Les achats de valeurs du Trésor par les

non-résidents n'ont représenté que 8 % des entrées nettes de capitaux sur titres français, contre 32 % en 2005 et 46 % en 2004.

Les achats nets de titres étrangers par les résidents ont atteint 270,5 milliards, en hausse de 76 milliards par rapport à 2005, dans un contexte d'activité transfrontière très intense. En particulier, les résidents ont fortement augmenté leurs achats de titres obligataires étrangers (225,2 milliards après 139,9 milliards en 2005). Pour leur part, les acquisitions d'actions et de titres d'OPCVM étrangers ont faiblement augmenté en 2006, à 48,3 milliards (après 42,9 milliards en 2005) et ont été majoritairement réalisées par les autres secteurs résidents¹. On notera enfin que les investissements de portefeuille des résidents ont principalement porté sur des titres émis dans la zone euro.

Les « autres investissements » (composés pour l'essentiel des opérations de dépôts-crédits) se sont traduits par des entrées nettes de 155,9 milliards. Ces flux ont été en grande partie le fait des IFM² dont les engagements nets à l'égard des non-résidents ont fortement augmenté, à 135,6 milliards. Ces opérations ont été majoritairement réalisées en devises étrangères.

Finalement, l'endettement des banques résidentes permet le financement du déficit des transactions courantes et l'accroissement des avoirs à l'étranger au titre des investissements directs et des investissements de portefeuille.

1. En balance des paiements, on distingue 4 secteurs pour les ventilations sectorielles : les autorités monétaires, les administrations publiques, les institutions financières et monétaires (IFM) et les « autres secteurs ». Ces derniers regroupent donc essentiellement les entreprises non financières, mais également les assurances, les entreprises d'investissement, les ménages...

2. Les IFM résidant en France augmentent leurs engagements nets à l'égard de l'extérieur lorsque leurs flux d'engagements sont supérieurs à leurs flux d'avoirs (prêts et dépôts des non-résidents au profit des IFM résidant en France).

Compte financier de la balance des paiements (1)

En milliards d'euros

	2004	2005	2006
Compte financier	-7,8	-10,5	63,9
Investissements directs (2)	-19,5	-32,1	-27,1
- français à l'étranger	-45,7	-97,3	-91,7
Capital social	-25,7	-27,5	-40,8
Bénéfices réinvestis	-10,5	-18,0	-20,6
Autres opérations	-9,5	-51,7	-30,4
- étrangers en France	26,2	65,2	64,6
Capital social	4,2	17,7	18,1
Bénéfices réinvestis	4,8	12,2	11,6
Autres opérations	17,2	35,3	35,0
Investissements de portefeuille (3)	-52,4	-13,7	-59,5
- des résidents, sur titres émis par les non-résidents	-186,2	-194,5	-270,5
Actions et titres d'OPCVM	-49,1	-42,9	-48,3
Obligations et assimilés	-125,5	-139,9	-225,2
Instruments du marché monétaire	-11,6	-11,7	2,9
- des non-résidents, sur titres émis par les résidents	133,8	180,8	211,0
Actions et titres d'OPCVM	25,0	52,6	58,8
Obligations et assimilés	94,7	109,3	165,4
Instruments du marché monétaire	14,1	18,9	-13,2
Produits financiers dérivés	5,0	5,2	3,3
Autres investissements (dépôts-crédits)	62,5	23,0	155,9
dont : Institutions financières monétaires	38,8	-2,3	135,6
Avoirs de réserve	-3,5	7,1	-8,8
Erreurs et omissions	-2,1	25,7	-41,3

(1) Établi conformément aux règles du cinquième manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international.

Un signe + traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements.

Un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

(2) Selon la définition internationale, appliquée par la France, les investissements directs comprennent les prises de participation au moins égales à 10 % du capital des entreprises, les prêts, emprunts et dépôts envers les entreprises ainsi affiliées et les bénéfices réinvestis.

(3) Les investissements de portefeuille recensent les transactions sur valeurs mobilières stricto sensu (actions et obligations) et sur titres de créances négociables (bons à moyen terme, bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie).

Sources : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

9 Les entreprises non financières

L'accroissement de la demande extérieure d'une part, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises toujours soutenus d'autre part, se sont traduits par une accélération de l'activité des entreprises non financières (ENF) : leur production a augmenté en valeur de 4,4 % (après + 3,9 % en 2005). Les consommations intermédiaires ont progressé plus vigoureusement encore (+ 4,9 %), concomitamment au cours des matières premières. Au total, la valeur ajoutée a progressé en valeur de 3,6 % en 2006 après + 2,7 % en 2005. L'accélération de la valeur ajoutée serait même plus marquée (+ 4,2 %) sans l'impact comptable de la réforme de la politique agricole commune (PAC) : les subventions versées ne sont plus considérées comme des subventions sur les produits, comprises dans la production au prix de base de la comptabilité nationale mais comme des subventions sur la production, isolées dans la séquence des comptes¹.

L'évolution de l'activité est très contrastée selon les branches. La production agricole diminue en valeur (- 3,1 %) et en volume (- 2,4 %) ; sans la réforme de la PAC, elle augmenterait en valeur (+ 3,9 %) grâce aux fortes hausses des prix payés aux producteurs. De même, la branche automobile a vu sa production et sa valeur ajoutée chuter fortement pour la seconde année consécutive. À l'inverse, le reste de l'industrie a affiché un certain dynamisme. La production de la construction a encore accéléré (+ 9,8 % en valeur) et avec elle la valeur ajoutée (+ 13,3 %). La richesse produite par les services marchands, soutenue par la consommation des ménages, a également été vigoureuse (+ 4,4 %).

L'embellie profite d'abord aux salariés dont la rémunération (y. c. les charges sociales à la charge des employeurs) a augmenté plus vite en 2006 (+ 4,1 % contre + 3,3 %). Cette accélération résulte du dynamisme de l'emploi (+ 0,8 % pour l'effectif salarié) et de celui du salaire brut moyen par tête (+ 3,5 %).

L'accélération de l'activité a bénéficié à l'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières (+ 4,8 %, après + 1,2 %) et au revenu mixte des entrepreneurs individuels (+ 5,3 %).

Le taux de marge des SNF, en baisse depuis trois ans, est remonté à 30,7 % (30,5 % hors effet de la PAC), contre 30,3 % en 2005.

Malgré le rebond de l'excédent brut d'exploitation, le repli de l'épargne brute des sociétés non financières s'est accentué (- 10,4 %). Il résulte de la vive progression des dividendes versés aux autres secteurs institutionnels (+ 19,0 %) et de celle des intérêts versés nets de ceux reçus (+ 17,9 %), en lien avec l'accroissement de leur endettement (l'encours de crédit bancaire a augmenté de 8,4 %). Le recul de la consommation intermédiaire de service d'intermédiation financière indirectement mesurée (SIFIM) de 3,6 % limite la remontée des frais financiers (intérêts et SIFIM) : ils représentent 9,5 % de la valeur ajoutée des SNF (8,9 % en 2005), un niveau toutefois inférieur aux 11 % atteints en 2002.

La forte croissance apparente des impôts courants sur les revenus des sociétés non financières (+ 33,6 %) s'explique par la conjonction de deux facteurs. En premier lieu, la hausse est artificiellement amplifiée par la disparition du mécanisme de l'avoir fiscal, qui était retranché des impôts courants des entreprises et ajouté aux revenus distribués. Hors effet de ce traitement, les impôts courants sur les revenus croissent de 15,0 % en 2006. En second lieu, la modification du quatrième acompte de l'impôt sur les sociétés accroît la part de l'impôt sur les sociétés devant être payé pendant l'année courante. Ainsi, la progression des résultats a joué plus directement sur l'exercice 2006.

Malgré la dégradation de leur épargne brute, les sociétés françaises ont massivement investi (+ 7,2 % en valeur après + 4,4 %), le bâtiment et les travaux publics contribuant pour moitié à ce chiffre. La part de la valeur ajoutée consacrée à ces dépenses approche 20 %.

Les stocks des sociétés non financières augmentent légèrement, en dépit d'une réduction importante dans la branche automobile. Des emplois finaux en hausse et une épargne brute en baisse accroissent le besoin de financement. Le taux d'autofinancement plonge à 59,9 % en 2006, contre 78,8 % deux ans plus tôt, soit son plus bas niveau depuis 1984.

1. Ceci explique également l'évolution atypique des subventions sur la production (+ 62,2 %) : la hausse n'est réellement que de 15,2 %.

1. Principaux éléments du compte des entreprises non financières

	En milliards d'euros		Évolution en %	
	2006	2004	2005	2006
Entreprises non financières⁽¹⁾				
Production	2 464	4,6	3,9	4,4
Consommation intermédiaire	1 430	5,2	4,8	4,9
Valeur ajoutée	1 033	3,8	2,7	3,6
Rémunération des salariés	614	3,7	3,3	4,1
Impôts sur la production	51	7,5	7,5	3,2
Subventions	-20	-2,8	4,7	62,2
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte	388	3,2	1,3	4,9
Consommations intermédiaires en SIFIM	10	-4,9	0,3	-3,6
Sociétés non financières				
Production	2 253	4,9	4,1	4,6
Consommation intermédiaire	1 358	5,6	4,9	5,2
Valeur ajoutée	896	4,0	2,8	3,7
Rémunération des salariés	589	3,9	3,2	4,1
Impôts sur la production	49	7,5	7,6	3,3
Subventions	-17	0,9	3,8	48,1
Excédent brut d'exploitation	275	3,5	1,2	4,8
Revenus de la propriété versés	286	12,0	8,9	11,4
Revenus de la propriété reçus	183	12,4	9,7	10,2
Impôts courants sur le revenu	43	9,0	13,5	33,6
Épargne brute	105	-3,6	-5,1	-10,4
Formation brute de capital fixe	175	6,5	4,4	7,2
Variation des stocks	11			
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-73			

(1) Sociétés et entreprises individuelles.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Principaux ratios des sociétés non financières

	En %			
	2003	2004	2005	2006
Taux de valeur ajoutée	41,0	40,6	40,1	39,7
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés/VA	65,3	65,3	65,5	65,8
Taux de marge	31,0	30,8	30,3	30,7
Poids (en % de la valeur ajoutée)				
des intérêts versés	8,7	8,0	8,0	8,5
des SIFIM	1,4	1,2	1,2	1,1
des impôts courants sur le revenu	3,2	3,3	3,7	4,7
de l'épargne brute	15,8	14,7	13,5	11,7
Taux d'investissement	18,2	18,6	18,9	19,5
Taux d'autofinancement	87,0	78,8	71,7	59,9

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

10 Les prélèvements obligatoires

En 2006, le taux de prélèvements obligatoires est en hausse de 0,4 point à 44,2 %. Cette hausse est imputable pour l'essentiel à la croissance spontanée¹ des prélèvements obligatoires (+ 5,2 %), supérieure à celle du PIB (+ 4,3 %). Elle résulte de façon plus marginale des mesures nouvelles qui renforcent la progression effective des impôts et cotisations sociales (+ 5,3 %).

La progression globale du taux de prélèvements obligatoires diverge selon les sous-secteurs d'administrations publiques, en raison, principalement, de transferts de fiscalité, de croissances spontanées différentes et plus accessoirement de mesures nouvelles propres à chacun d'eux.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État baisse de 0,9 point de PIB à 15,3 %. Cette baisse importante est due à hauteur de 1,2 point à des transferts de recettes fiscales à destination principalement des administrations de sécurité sociale (ASSO). En effet, en loi de finances pour 2006, un panier de taxes a été affecté aux ASSO de manière pérenne – pour près de 20 milliards en 2006, principalement de taxe sur les salaires, de TVA brute sur les produits pharmaceutiques et tabacs, ou encore de droits sur les alcools – en compensation des allègements généraux de charge sur les bas salaires. Par ailleurs, des mesures nouvelles négatives obèrent les recettes de l'État à hauteur de 0,2 point de PIB. Elles concernent principalement l'impôt sur les sociétés (et notamment le contre-coup 2006 du changement du régime de versement des acomptes de l'impôt sur les sociétés introduit en LFR 2005), la taxe professionnelle (dégrèvement pour investissements nouveaux), ou encore la Prime pour l'emploi (relèvement de la part individuelle, renforcement au profit des temps partiels). Cependant, l'impact négatif des mesures nouvelles et des transferts de fiscalité est amorti par une forte croissance spontanée des impôts d'État, qui contribue pour 0,5 point de PIB au relèvement du taux de prélèvements obligatoires. En effet, l'impôt sur les sociétés croît spontanément de plus de 20 %, en lien avec la bonne santé des grands groupes français. La TVA bénéficie d'une croissance vigoureuse de son assiette économique du fait de la consommation sou-

tenue des ménages (+ 4,0 %) et d'une forte hausse de l'investissement (+ 7,6 %). L'impôt sur le revenu, enfin, profite des bons résultats de l'imposition des plus-values mobilières (+ 16 %) et immobilières (+ 27 %), ainsi que de la forte croissance des pensions (+ 6,5 %).

En 2006, le poids dans le PIB des prélèvements obligatoires des administrations publiques locales augmente de 0,2 point. Cette hausse est imputable aux mesures nouvelles (pour 0,1 point), les collectivités locales ayant augmenté les taux des quatre taxes directes, à hauteur de 1,4 %, 5,0 % et 7,4 % respectivement pour les communes et groupements, les départements et les régions. L'impact des transferts de fiscalité est cette année limité ; l'attribution de nouvelles fractions de Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) et de Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) aux départements et aux régions est en partie compensée par le contre-coup du versement ponctuel de 0,5 milliard de TIPP opéré en 2005 (versement au profit des départements pour compenser les charges supplémentaires du RMI).

Enfin, le poids des prélèvements des administrations de sécurité sociale dans le PIB augmente de 1,1 point en 2006 du fait des transferts de recettes fiscales en provenance de l'État. À cela s'ajoute l'effet des hausses de cotisations sociales (CNAV, AT-MP, Unedic, AGIRC) et de la réforme du régime des prélèvements sociaux sur les intérêts générés par les PEL de plus de 10 ans, qui contribue à augmenter les prélèvements sociaux à hauteur de 0,1 point de PIB. À l'inverse, la croissance spontanée des prélèvements sociaux diminue à hauteur de 0,1 point le taux de prélèvements des ASSO, principalement en raison d'une masse salariale brute totale progressant moins vite que le PIB en 2006 (+ 3,8 % contre + 4,3 %).

En 2005, la France se situait parmi les pays développés où la part des prélèvements obligatoires dans la richesse nationale était la plus forte.

1. Pour l'analyse, on distingue l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires de leur évolution discrétionnaire. L'évolution discrétionnaire résulte des variations de la législation fiscale et sociale (modification de barème, d'assiette, création ou suppression d'un prélèvement). L'évolution spontanée est celle qui aurait lieu à législation constante. Elle dépend de la conjoncture économique.

1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	En milliards d'euros			
	2003	2004	2005	2006
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	255,5	284,7	292,3	289,7
<i>dont : État</i>	241,8	270,2	277,6	273,6
Administrations publiques locales	79,9	87,8	95,1	101,3
Administrations de sécurité sociale	343,6	340,6	361,2	396,8
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	253,2	261,1	273,1	283,7
Institutions de l'Union européenne	5,1	3,8	4,5	4,7
Total prélèvements obligatoires	684,2	717,0	753,1	792,5
<i>En % du produit intérieur brut</i>				
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	16,0	17,1	17,0	16,2
<i>dont : État</i>	15,2	16,3	16,2	15,3
Administrations publiques locales	5,0	5,3	5,5	5,7
Administrations de sécurité sociale	21,5	20,5	21,0	22,1
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	15,9	15,7	15,9	15,8
Institutions de l'Union européenne	0,3	0,2	0,3	0,3
Total prélèvements obligatoires	42,9	43,2	43,8	44,2

(1) Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leurs montants dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transferts de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations sociales non recouvrables.

(2) Les cotisations sociales sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, *comptes nationaux - Base 2000*

2. Comparaison internationale (1995-2005)

	1995			2005		
	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales
France	42,9	24,5	18,4	44,3	28,0	16,3
Allemagne	37,2	22,7	14,5	34,7	20,8	13,9
Royaume-Uni	35,0	28,8	6,2	37,2	30,1	7,0
Suède	48,1	34,8	13,3	51,1	36,8	14,3
États-Unis	27,9	20,9	7,0	26,8	20,2	6,6
Japon	26,9	17,9	9,0	26,4*	16,4*	10,0*

* Chiffres 2004.

L'OCDE conserve, pour l'instant, l'ancien système comptable dans lequel le taux de P.O. (prélèvements obligatoires) est supérieur à celui calculé en suivant le nouveau système.

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2005 (édition 2006)*.

11 Le besoin de financement des administrations publiques

En 2006, le déficit public s'établit à 45,5 milliards d'euros au sens de Maastricht, soit 2,5 points de PIB, en dessous du seuil des 3 points de PIB inscrit dans le pacte de stabilité et de croissance.

L'amélioration du solde des administrations publiques, de 0,5 point de PIB entre 2005 et 2006, résulte principalement de celle du solde des administrations publiques centrales. Le besoin de financement de l'État est réduit de 5 milliards, à 47,5 milliards. Avec la bonne santé des grands groupes français, l'impôt sur les sociétés croît d'un peu plus de 17 %. La TVA, en hausse de 4 %, bénéficie quant à elle d'une croissance forte de son assiette économique du fait de la consommation soutenue des ménages. L'impôt sur le revenu, qui progresse de l'ordre de 6 %, profite notamment des bons résultats de l'imposition de l'assiette des plus-values mobilières (+ 16 %) et immobilières (+ 27 %) et de celle des pensions (+ 6,5 %). Nouveauté 2006, l'État affecte une partie de ses recettes fiscales aux Administrations de sécurité sociale, à hauteur de 1,2 point de PIB pour financer les allègements généraux de cotisations sociales, ce qui réduit d'autant les dépenses de l'État. Concernant les dépenses du Budget Général, le niveau voté en LFI (266,1 milliards) a été respecté et l'objectif de stabilité en volume atteint. En comptabilité nationale, la dépense de l'État, dont le périmètre est plus large que celui du Budget Général, augmente de 2,0 % en volume. Le versement exceptionnel de l'État en direction de la Caisse de la Dette Publique (CDP) pour l'achat de titre ACOSS¹ d'un montant de 5,0 milliards contribue nettement à la progression des dépenses de l'État. Inversement, ce transfert reçu par la CDP accroît d'autant les recettes des Organismes Divers d'Administration Centrale (ODAC) ce qui constitue la principale source d'amélioration de leur capacité de financement, qui atteint 11,2 milliards.

Le déficit des administrations publiques locales continue de se creuser, en augmentation de 1,2 milliard : il atteint 4,6 milliards. Les dépenses locales accélèrent, après une croissance en valeur de 5,2 % en 2005, elles progressent de 6,1 % sous l'impulsion de trois postes de dépenses.

La masse salariale croît de 4,5 % (contre + 4,1 % en 2005) notamment en raison des transferts de compétence issus de l'acte II de la décentralisation et qui concernent la formation des infirmières et surtout le personnel TOS². Les prestations sociales versées par les collectivités locales enregistrent également une forte accélération, elles progressent de 10,4 % contre 5,9 % en 2005, sous le poids de l'augmentation du nombre de bénéficiaires du dispositif de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de l'entrée en vigueur de la Prestation de Compensation pour le Handicap. Enfin, l'investissement enregistre une progression soutenue, de 10,2 %. Les recettes, bien qu'en nette accélération (+ 5,6 % en 2006, + 4,8 % en 2005), connaissent un rythme de croissance inférieur à celui des dépenses. Les transferts reçus, notamment en capital, s'accroissent. A contrario les recettes fiscales ralentissent en raison d'une progression des taux votés plus faible qu'en 2005 : + 2,8 % pour les quatre taxes locales contre + 3,3 % en 2005.

Les Administrations de sécurité sociale voient leur solde se détériorer de près de 3 milliards pour atteindre 5,6 milliards. Néanmoins, ce constat est faussé par la soulte qui leur a été versée en 2005 au titre du rattachement des régimes de retraite des industries électriques et gazières au régime général (soit 8,4 milliards). Hors l'effet de cette soulte, le compte des Administrations de sécurité sociale s'améliore de 3 milliards, la progression des recettes s'établissant à 4,6 %, contre + 5,8 % en 2005. Le dynamisme des recettes est porté notamment par la croissance de l'assiette salariale du secteur privé et la hausse des taux de cotisation. S'agissant des dépenses, le rythme de progression faiblit (+ 3,3 %) : les prestations chômage diminuent en ligne avec la baisse du chômage et le repli de la part des chômeurs indemnisés. Les dépenses de santé ralentissent mais les prestations vieillesse et familiales conservent un certain dynamisme.

1. Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale.

2. Techniciens et Ouvriers de Services.

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2003	2004	2005	2006
Déficit public notifié (en points de PIB) (*)	-4,1	-3,6	-3,0	-2,5
Déficit public notifié	-65,6	-59,8	-50,9	-45,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en points de PIB)(*)	-4,1	-3,6	-3,0	-2,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-65,9	-60,4	-51,5	-46,4
État	-62,2	-53,0	-52,4	-47,5
Organismes Divers d'Administration Centrale	4,8	9,5	6,9	11,2
Administrations Publiques Locales	0,5	-2,4	-3,3	-4,6
Administrations de Sécurité Sociale	-9,0	-14,6	-2,6	-5,6
Variation du solde structurel	-0,6	0,5	1,0	0,5
Dépenses publiques (en points de PIB)	53,3	53,2	53,7	53,6

(*) Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit public au sens du traité de Maastricht. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêt liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques. En 2006, ces flux se sont élevés à 0,9 milliard.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Dépenses des administrations publiques

	En milliards d'euros		Taux de croissance en %		
	2006	2003	2004	2005	2006
Dépenses de fonctionnement	336	3,4	3,3	3,5	3,5
<i>dont : rémunérations des salariés</i>	235	3,4	2,4	3,2	3,0
Intérêts	46	-1,1	2,1	-0,1	1,0
Prestations et autres transferts	512	5,1	4,4	4,7	4,0
Prestations sociales	420	5,2	5,0	4,8	4,6
Subventions	27	-0,2	-4,4	-1,4	9,3
Autres transferts courants	51	12,2	5,3	8,6	0,9
Transferts en capital	14	7,4	-0,5	8,5	-3,6
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	63	7,5	5,4	10,9	5,3
Formation brute de capital fixe	60	8,1	5,3	10,3	5,7
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	3	-5,0	8,9	27,3	-1,9
Total des dépenses	957	4,3	3,9	4,4	3,8

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

12 La dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht (*cf. encadré*) s'élève à 1 142,2 milliards d'euros fin 2006 contre 1 136,8 milliards un an plus tôt. Elle représente 63,7 % du PIB, contre 66,2 % fin 2005. La contribution de l'État à la dette publique atteint 883,9 milliards, en baisse de 2,3 milliards. Elle est quasi exclusivement constituée de titres. Les obligations assimilables du Trésor (OAT) représentent les deux tiers de cette dette. L'encours des titres à court terme a diminué de 28,9 milliards. L'échéance moyenne des titres négociables émis par l'État est de 7 ans et 45 jours.

La contribution des administrations publiques locales, qui s'élève à 127,3 milliards à la fin de l'année 2006, progresse de 7,2 milliards. Cette dette est constituée à 92 % de crédits à long terme auprès d'institutions financières.

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette des administrations publiques s'élève à 90,5 milliards à la fin 2006. Le classement de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES), chargée d'apurer les dettes de la sécurité sociale, contribue pour 80 % à ce niveau d'endettement.

La contribution des organismes de sécurité sociale s'élève à 40,4 milliards fin 2006, en hausse de 4,5 milliards. Cette année, le régime général a bénéficié d'une reprise de 5,7 milliards de la dette de la sécurité sociale effectuée par la CADES, sans impact sur la dette Maastricht de l'ensemble des administrations publiques.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations a progressé de 5,4 milliards à rapprocher d'un besoin de financement (*cf. fiche 11*) de 46,4 milliards.

Cet écart s'explique par le fait que des ventes (nettes des achats) d'actifs ont permis de freiner l'endettement.

Ainsi, les privatisations ont été affectées au désendettement pour un montant de 16,4 milliards, dont 13 milliards pour les autoroutes et 2 milliards pour Alstom. De même, à l'occasion de la suppression du Fonds de garanties d'accès sociale, ses actifs ont été utilisés à hauteur de 1,4 milliard.

La baisse de la dette de l'État a été rendue possible par une réduction de ses liquidités. L'en-

cours de ses dépôts atteint 12,1 milliards fin 2006, en diminution de 25,1 milliards par rapport à 2005.

À l'inverse, l'impact des cessions d'actifs sur la variation de la dette se trouve diminué par les achats d'actions effectués par les régimes complémentaires de sécurité sociale.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, le déficit et la dette des administrations publiques se sont réduits. Globalement, la dette a atteint 61,7 % du PIB de l'Union, en diminution de 0,8 point. Dans la zone euro, le ratio d'endettement est de 69,0 % contre 70,5 % fin 2005. Les ratios de dette du Luxembourg, de la Hongrie, de l'Italie et du Royaume-Uni ont progressé dans le courant 2006. À l'opposé, ceux de Malte, de la Suède, de la Bulgarie et du Danemark ont diminué de plus de 5 points de PIB. Avec une progression de 45,3 milliards, la dette des administrations allemandes se maintient à 67,9% du PIB.

Définition

La dette publique au sens de Maastricht est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais est inférieure de 285,3 milliards au total du passif des administrations publiques :

- Elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement (154,4 milliards) ;
- Elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues (85,7 milliards) ;
- Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux. La valeur nominale est inférieure de 45,2 milliards à la valeur de marché.

En savoir plus : Site Finances Publiques sur : www.insee.fr, rubriques comptes nationaux annuels, finances publiques.

1. Dette publique (*)

	Au 31/12/2004		Au 31/12/2005		Au 31/12/2006	
	Milliards d'euros	% du PIB	Milliards d'euros	% du PIB	Milliards d'euros	% du PIB
État	838,4	50,5	886,3	51,6	883,9	49,3
Organismes divers d'administration centrale	91,1	5,5	94,5	5,5	90,5	5,1
Administrations publiques locales	113,5	6,8	120,1	7,0	127,3	7,1
Administrations de sécurité sociale	25,3	1,5	35,9	2,1	40,4	2,3
Total administrations publiques	1 068,3	64,3	1 136,8	66,2	1 142,2	63,7

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition)

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

2. Dette publique (*) au sein des pays de l'Union européenne

	En % du PIB			
	2003	2004	2005	2006
Union européenne (27)	62,1	62,5	62,9	61,7
Zone euro (13)	69,2	69,7	70,5	69
Belgique	98,6	94,3	93,2	89,1
Danemark	45,8	44	36,3	30,2
Allemagne	63,9	65,7	67,9	67,9
Grèce	107,8	108,5	107,5	104,6
Espagne	48,8	46,2	43,2	39,9
France	62,4	64,3	66,2	63,7
Irlande	31,2	29,7	27,4	24,9
Italie	104,3	103,8	106,2	106,8
Luxembourg	6,3	6,6	6,1	6,8
Pays-Bas	52	52,6	52,7	48,7
Autriche	66	64,4	63,6	62,9
Portugal	56,8	58,2	63,6	64,7
Finlande	44,3	44,1	41,4	39,1
Suède	53,5	52,4	52,2	46,9
Royaume-Uni	38,8	40,3	42,2	43,5

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 1^{er} avril 2007.

13 Les intermédiaires financiers

Les intermédiaires financiers, appelés aussi «institutions financières» (S12A) regroupent la Banque Centrale (S121), les Autres Institutions Financières Monétaires (S122) et les Autres Intermédiaires Financiers (S123)¹.

La production des institutions financières est constituée à la fois de services facturés donnant lieu à perception de commissions et de Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM) rémunérés par une marge d'intérêt prélevée sur leurs opérations de dépôts et de crédits.

La production des institutions financières se maintient à un rythme de + 4 % en valeur en moyenne par an depuis 2003 (+ 4,1 % en 2006)² grâce au dynamisme des commissions sur services facturés (+ 8,0 % en 2006 en valeur et + 5,9 % par an en moyenne depuis 2003).

Les SIFIM enregistrent une croissance plus limitée (+ 0,9 % par an en moyenne depuis 2003) et surtout une évolution fluctuante (- 2,5 % en 2006, après + 6,4 % en 2005) au gré des variations du coût du refinancement bancaire et des taux d'intérêt à long terme. L'intensité de la concurrence entre établissements conduit à un pincement des marges bancaires sur les crédits accordés à long terme, qui explique le recul des SIFIM en 2006 en dépit de la forte croissance des encours de crédits³. En outre, le relèvement des taux directeurs et des taux de marché à court terme intervenu en 2006 est répercuté plus rapidement sur la rémunération des dépôts (livrets d'épargne notamment) que sur celle des crédits à long terme. Enfin, les prêts aux clients non résidents s'accroissent fortement pour la troisième année consécutive (+ 18 % en 2006, après + 16,5 % en 2005). Ils apportent désormais une contribution significative à la production de SIFIM, après les crédits aux ménages, les crédits aux entreprises et les dépôts des ménages. À cet égard, on peut noter que la contribution des dépôts à vue et des comptes sur livret à la croissance des SIFIM reste faible en 2006, leurs encours augmentant sensiblement moins vite que ceux des crédits.

La valeur ajoutée des institutions financières progresse légèrement (+ 1,7 %, après + 3,7 % en 2005), le rythme de croissance des consommations intermédiaires étant supérieur à celui de la

production (+ 6,6 %, après + 5,7 % en 2005). Les charges d'exploitation continuent d'être alourdies par l'augmentation de la masse salariale, en dépit d'une croissance plus modérée des effectifs et du nombre de guichets bancaires. Dans ces conditions, l'excédent brut d'exploitation fléchit à nouveau (- 8,1 %), soit un recul de 20 % par rapport à son niveau de 2003. Dès lors, le taux de valeur ajoutée et le taux de marge se dégradent pour s'établir respectivement à 49 % et 24,7 % en 2006 (contre 52 % et 32,6 % en 2003).

C'est donc à nouveau grâce à leurs placements nets en titres, et notamment aux revenus tirés de la propriété d'autres entreprises, que les institutions financières améliorent leur rentabilité en 2006 : leur revenu disponible augmente ainsi sensiblement (+ 31,3 %), principalement sous l'effet d'une croissance plus rapide des dividendes reçus que des dividendes versés. De manière plus générale, cette évolution témoigne des effets de l'augmentation tendancielle de la part des encours de titres à l'actif du bilan des établissements de crédit, au détriment des crédits. Cette part s'établit ainsi en moyenne annuelle à 27 % de l'actif des établissements de crédit en 2006, contre 24,8 % en 2003.

Les dépenses d'investissement des institutions financières marquent une reprise en 2006. Elles n'absorbent toutefois qu'une partie du supplément d'épargne du secteur, autorisant ainsi un accroissement substantiel de sa capacité de financement (10,0 milliards d'euros, après 5,9 milliards en 2005).

1. Hors entreprises d'assurances.

2. L'évolution du produit net bancaire (PNB), indicateur traditionnel de mesure de l'activité des établissements de crédit publié par la Commission Bancaire, n'est pas directement comparable à celle de la production. En effet, outre des dotations aux provisions, en baisse suite à la diminution des créances douteuses et du coût du risque, le PNB intègre les plus-values nettes de cession sur immobilisation financières qui ont contribué pour plus du tiers à la progression de cet agrégat en 2005.

3. Dans le contexte d'une hausse persistante des prix de l'immobilier et d'un volume élevé d'acquisitions de logements par les ménages, l'encours des crédits à l'habitat croît de 15 % en 2006, après 13 % en 2005. Dans le même temps, les crédits aux entreprises augmentent de 8,4 %, après 4,6 % en 2005.

Intermédiaires financiers (S12A)

<i>En milliards d'euros</i>		2003	2004	2005	2006	Variation 2006/2005 en %
Production y. c. pour emploi final propre	a	85,4	88,0	92,1	95,9	4,1
<i>dont : SIFIM</i>	a1	32,4	32,0	34,1	33,2	-2,5
<i>Production facturée</i>	a2	51,8	54,9	56,9	61,5	8,0
Consommations intermédiaires	b	40,8	43,4	45,9	48,9	6,6
Valeur ajoutée brute	c=a-b	44,6	44,6	46,2	47,0	1,7
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	27,0	27,9	30,0	31,6	5,5
Impôts liés à la production-subventions d'exploitation	d2	3,1	3,6	3,6	3,8	4,1
Excédent brut d'exploitation	e=	14,5	13,0	12,6	11,6	-8,1
	c-d1-d2					
Intérêts reçus	f	148,4	138,8	149,6	195,0	30,4
Dividendes reçus	g	21,7	23,9	24,0	28,0	16,7
Bénéfices réinvestis d'inv. directs à l'étranger	h	1,2	2,2	2,6	5,4	107,4
Intérêts versés	i	142,2	133,3	145,1	188,5	29,9
Dividendes versés	j	22,4	23,3	22,0	22,7	3,2
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	k	-0,1	0,4	0,4	1,2	161,2
Solde des revenus primaires	m=e+f+g +h-i-j-k	21,4	20,9	21,2	27,5	30,1
Impôts courants	n	3,2	5,9	4,3	5,9	34,9
Solde des autres transferts	o	-0,9	-0,6	-0,9	-0,7	-17,6
Revenu disponible brut = Épargne brute	p=m-n+o	17,3	14,4	16,0	21,0	31,3
Formation brute de capital fixe	q	9,1	9,3	9,3	9,8	6,4
Solde des transferts en capital	r	0,6	0,9	-0,8	-1,2	47,3
Capacité de financement	s=p-q+r	8,8	6,1	5,9	10,0	67,8
<i>Ratios en %</i>						
Taux de valeur ajoutée	c/a*100	52,2	50,6	50,2	49,0	
Taux de marge	e/c*100	32,6	29,2	27,3	24,7	
Taux d'investissement	q/c*100	20,3	20,8	20,0	21,0	
Taux d'autofinancement	p/q*100	191,2	155,7	172,7	213,1	
Part des SIFIM dans la production	a1/a*100	38,0	36,4	37,0	34,7	
Part des services facturés dans la production	a2/a*100	60,7	62,4	61,8	64,1	

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

14 Les marchés financiers

En 2006, les émissions nettes d'obligations et d'euro medium term notes sont demeurées stables (107 milliards, montant identique à celui observé en 2005). Sur le marché national, les émissions nettes ont été négatives de 13 milliards alors que celles effectuées sur les marchés internationaux se sont élevées à 120 milliards. Le marché primaire a été principalement animé par les émissions des institutions financières alors que celles du secteur public ont connu un fort repli.

Après avoir procédé en 2004 et 2005 à des remboursements nets (pour respectivement 7 et 1 milliards), les sociétés non financières sont redevenues émettrices nettes (7 milliards). Leurs émissions nouvelles ont augmenté de 30 % pour atteindre 43 milliards.

Les institutions financières ont également davantage recouru à l'endettement obligataire, afin notamment de financer des opérations de croissance externe réalisées à l'étranger. Elles ont continué à être les principaux acteurs du marché primaire avec 143 milliards d'émissions nouvelles (+ 32 %) et 76 milliards d'émissions nettes (+ 64 %).

En revanche, le secteur des administrations publiques a fortement réduit ses émissions : le volume des émissions brutes s'est élevé à 80 milliards (contre 102 milliards en 2005) tandis que celui des émissions nettes a diminué de 38 milliards pour tomber à 24 milliards. S'agissant de l'État, le volume des émissions nettes d'Obligations Assimilables du Trésor s'est établi à seulement 16 milliards, en diminution de 24 milliards par rapport à 2005. Par ailleurs, la part des émissions d'obligations indexées sur l'inflation s'est maintenue à 22 % du total des émissions brutes de l'État (pour des montants bruts émis d'OATi et d'OAT€i respectivement de 8 et de 6 milliards). S'agissant de la répartition par durée à l'émission des titres d'État, environ 26 milliards ont été empruntés à 10 ans et 9 milliards sur des échéances supérieures à 25 ans. L'échéance à 50 ans, dont la première émission date de février 2005, a été abondée à hauteur de 3 milliards. À fin 2006, l'encours nominal de la dette obligataire de l'État s'élevait à 602 milliards. Les autres administrations publiques ont également réduit leurs émissions brutes (16 milliards, après 25 milliards en 2005) et leurs émissions nettes (8 milliards, après 21 milliards).

Dans un contexte de croissance robuste de l'économie mondiale, les entreprises du CAC40 ont de

nouveau enregistré une progression de leurs bénéfices (+ 8 %, après + 27 % en 2005). Ces bons résultats, joints à l'essor des opérations de fusions-acquisitions et à celui des placements collectifs en actions, ont soutenu les cours, contribuant, pour la troisième année consécutive, à une hausse sensible des indices d'Euronext Paris (+ 17 % pour le CAC 40, + 19 % pour le SBF 250), et plus particulièrement de ceux des valeurs moyennes (+ 30 % pour le CACMID 100). Les valeurs financières, de même que les entreprises des secteurs des matériaux de base, des services aux entreprises et aux collectivités, ont enregistré les plus fortes progressions de cours. La hausse des indices boursiers a également bénéficié aux places étrangères (+14 % pour le DJ EuroStoxx 50, +16 % pour le Dow Jones) et dans une moindre mesure, au marché nippon (+ 7 % pour le Nikkei).

Le volume des émissions d'actions a sensiblement progressé pour atteindre 94 milliards, après 79 milliards en 2005. Les émissions brutes d'actions cotées se sont élevées à 34 milliards (dont 10 milliards pour les institutions financières), contre 23 milliards en 2005. Déduction faite des annulations d'actions et après ajout des conversions, les émissions nettes ont atteint 27 milliards (+ 16 milliards). Trente sociétés françaises (20 en 2005), représentant au total 52 milliards de capitalisation, ont rejoint la «liste unique» d'Euronext Paris (*cf. définitions*). À l'inverse, 33 sociétés (36 en 2005), représentant 30 milliards de capitalisation, ont été radiées de la cote.

En liaison avec les relèvements des taux directeurs de la BCE et la remontée parallèle du loyer de l'argent à court terme, le rendement des OPCVM monétaires est redevenu attractif et leur actif net a progressé de 10 %. Néanmoins, leur part dans l'encours de l'ensemble des OPCVM a continué de diminuer (32 %, après 34 % en 2005) au profit de celle des OPCVM actions et diversifiés (encours augmentant respectivement de + 30 % et + 22 %), qui ont bénéficié à la fois d'effets de valorisation fortement positifs et d'une sensible progression des souscriptions nettes. En revanche, la hausse des taux d'intérêt à long terme, bien que modérée, a pesé sur la croissance de l'actif net des OPCVM obligataires (+ 5 %). Enfin, l'encours des fonds à formule a continué de progresser à un rythme soutenu (71 milliards, après 61 milliards en 2005).

Éléments sur les marchés financiers

	En milliards d'euros			
	2003	2004	2005	2006
Émissions brutes de valeurs mobilières par les résidents	320	301	323	360
Actions - émissions contre apport en espèces (1)(2)	88	79	79	94
Obligations (y c, emprunts d'État, titres participatifs et emtn) (2)	232	222	245	267
<i>Place de Paris</i>	122	111	97	81
<i>Hors place de Paris</i>	110	111	148	185
Capitalisation en fin d'année (1)	1 883	1 961	2 234	2 532
Actions (premier marché)	1 024	1 093	1 375	1 702
Actions (second marché)	43	48	-	-
Actions (nouveau marché)	8	6	-	-
Obligations (marché officiel)	808	814	859	830
Nombre de sociétés françaises cotées au 31.12 (1)	694	663	645	642
Premier marché	260	246	-	-
Second marché	306	298	-	-
Nouveau marché	128	119	-	-
Placements collectifs				
OPCVM monétaires				
<i>Actif net au 31.12 (3)</i>	328	354	388	427
<i>Souscriptions nettes (3)</i>	24	25	32	39
Autres OPCVM (y c, FCPE)				
<i>Actif net au 31.12 (3)</i>	647	724	847	1 019
<i>Souscriptions nettes (3)</i>	44	45	67	109
Nombre de SICAV au 31.12 (4)	1 108	965	862	758
Nombre de fonds communs de placement au 31.12 (4)	7 271	7 493	7 506	8 105
Nombre de fonds communs de placement en entreprise au 31.12 (4)	3 352	3 197	2 724	2 906

(1) Source : Euronext Paris.

(2) Source : Banque de France.

(3) Source : Banque de France/Insee Tableaux d'Opérations Financières.

(4) Source : Autorité des Marchés Financiers.

Réalisation du tableau : Banque de France.

Définitions

1. *Euro medium term note* : valeur mobilière matérialisant un titre de créance émis sur le marché international.

2. Les marchés d'actions : le 21 février 2005 Euronext a modifié l'organisation des marchés d'actions de la place de Paris. La « liste unique » a remplacé les trois compartiments de marché qui existaient jusqu'alors (premier, second et nouveau marché). Les conditions d'accès ont été uniformisées : il faut dorénavant proposer au public au moins 25% des titres composant le capital des sociétés ou bien un minimum de 5 % du capital représentant au moins 5 millions d'euros. Une société cotée sur la « liste unique » doit présenter des comptes annuels et semestriels audités, aux normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standard – IFRS») et publier son chiffre d'affaires trimestriel au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires – BALO » ; une société sollicitant son introduction doit présenter 3 années de comptes certifiés et ses derniers comptes semestriels certifiés si la clôture du bilan remonte à plus de neuf mois. Au sein de la liste

unique, les valeurs sont réparties selon l'importance de leur capitalisation ; à la fin 2006, la composition des compartiments A, B et C est la suivante : A (capitalisation supérieure à 1 milliard : 114 sociétés pour 1587 milliards de capitalisation), B (entre 150 millions et 1 milliard : 183 sociétés et 92 milliards de capitalisation), C (inférieures à 150 millions : 345 sociétés et 23 milliards de capitalisation).

Parallèlement à la « liste unique », marché réglementé, Euronext anime deux autres marchés non réglementés, aux conditions de fonctionnement plus souples : « Alternext », créé le 17 mai 2005 et destiné aux PME mettant sur le marché au moins 2,5 millions d'euros de titres lorsqu'elles font un appel public à l'épargne et le « marché libre » destiné aux petites entreprises. « Alternext » (66 sociétés) capitalisait 3 milliards à la fin 2006 et le « marché libre » (255 sociétés) 11 milliards.

3. Capitalisation boursière : valeur, au prix du marché, de l'ensemble des actions cotées d'une entreprise ou d'un ensemble d'entreprises.

15 La contribution française aux évolutions monétaires de la zone euro

La croissance des avoirs monétaires s'accroît dans un contexte de renforcement de l'activité économique et de bas niveau des taux d'intérêt. Dans la zone euro, l'agrégat monétaire au sens large, M3, augmente ainsi de 9,7 % en 2006 après 7,3 % en 2005.

Dans la zone euro, les crédits des institutions financières monétaires au secteur privé, principale source de création monétaire, voient leur rythme d'évolution se renforcer, passant de 9,2 % en 2005 à 10,7 % en 2006. Cette accélération est principalement imputable aux crédits aux sociétés non financières (+ 13 % à fin 2006, après 8,3 % à fin 2005) tandis que la croissance des financements accordés aux ménages se modère quelque peu, notamment pour les crédits à l'habitat dont le taux de croissance revient de + 11,5 % fin 2005 à + 9,5 % fin 2006.

La progression des avoirs monétaires les plus liquides (qui composent l'agrégat M1) décélère nettement en 2006 par rapport au rythme atteint fin 2005 (+ 7,4 % après + 11,3 %). Le ralentissement est particulièrement sensible pour les dépôts à vue (+ 6,7 % en 2006 après + 10,9 % en 2005). Il peut être rapproché de l'accroissement du coût d'opportunité de la détention de ces actifs résultant de la remontée des taux monétaires. Le rythme de croissance des billets et pièces en circulation se tasse également mais de façon moins marquée : + 11,1 % après + 13,8 % en 2005.

À l'inverse, la croissance des autres dépôts à court terme se renforce sensiblement pour atteindre + 11,7 % en 2006 après + 5,4 % en 2005. Cette accélération est imputable aux dépôts à terme d'une durée initiale inférieure à deux ans, dont le taux de croissance s'élève à + 27,2 % en 2006 après + 6,5 % en 2005 alors que celui des dépôts à préavis inférieurs à trois mois tombe à + 0,6 % après + 4,4 %. Globalement, l'agrégat M2 s'accroît de + 9,3 % en 2006, accentuant sa progression par rapport à 2005 (+ 8,5 %).

Les instruments monétaires négociables inclus dans M3 – M2 progressent de + 11,5 % en 2006, en raison principalement de la forte hausse (+ 52,3 %) des titres de créances négociables inférieurs à deux ans. Les OPCVM monétaires contribuent également à ce rebond, progressant de 4,7 % après un recul de 0,3 % en 2005. La hausse des taux d'intérêt à court terme et l'aplatissement concomitant de la courbe des taux sont de nature à expliquer le regain d'attrait de ces titres et les phénomènes de substitution observés au sein des composantes de M3.

En France le ralentissement de la croissance des dépôts à vue est plus marqué que dans la zone euro (+ 5,2 % en 2006 après + 10,9 % en 2005) et, à l'instar des évolutions observées au sein de cette dernière, contribue à la relance des autres composantes de la contribution française à M3. Ainsi, la croissance des autres dépôts monétaires se renforce (+ 7,9 % après + 5,3 %), quoique de façon moins marquée que dans l'ensemble de la zone euro. Les dépôts à préavis inférieurs à trois mois accélèrent (+ 6,2 % après + 4,0 %) ainsi que les dépôts à terme inférieurs à deux ans (+ 20,7 % après + 16,1 %). Enfin, la croissance des instruments monétaires négociables s'accroît (+ 10,4 %, après + 6,8 %) dans une moindre mesure que dans l'ensemble de la zone euro.

En 2006, la croissance des crédits au secteur privé est un peu plus rapide en France (+ 11,4 %) que dans l'ensemble de la zone euro (+ 10,7 %). Ce dynamisme s'explique par une demande des ménages pour les crédits à l'habitat qui reste très soutenue (+ 15 % en 2006, après + 14,8 % en 2005) alors qu'un ralentissement s'amorce dans la zone euro. Dans le même temps, la progression des crédits aux sociétés non financières se renforce nettement (+ 9,3 % après + 7,2 %), de façon moins marquée, cependant, que dans la zone euro (+ 13,0 %).

Évolution monétaire dans la zone euro et en France

Encours en fin de période en milliards d'euros et taux en %

	Zone euro (a)				France (c)			
	Encours à fin déc.	Taux de croissance (b)			Encours à fin déc.	Taux de croissance (b)		
		2006	2004	2005		2006	2004	2005
Agrégats monétaires (en données cvs) ou principaux actifs monétaires (France)								
Billets et pièces en circulation	579,0	17,0	13,8	11,0				
+ Dépôts à vue	3 095,1	7,5	10,9	6,7	448,4	5,8	10,9	5,2
= M1	3674,1	8,9	11,3	7,4				
+ autres dépôts monétaires	2 953,9	4,3	5,4	11,7	497,1	5,5	5,3	7,9
dont : Dépôts à préavis ≤ 3mois	1551,7	7,4	4,4	0,6	416,8	7,3	4,0	6,2
dont : Dépôts à terme ≤ 2 ans	1402,2	-0,3	6,5	27,2	63,9	-7,6	16,1	20,7
= M2	6628,0	6,6	8,5	9,3				
+ Instruments négociables	1 079,0	6,2	0,8	11,5	470,3	12,0	6,8	10,4
dont : Titres d'OPCVM monétaires	631,5	3,8	-0,3	4,7	329,2	8,4	6,4	5,9
dont : Titres de créances ≤ 2 ans	196,9	12,3	15,7	52,3	79,4	13,4	28,7	38,7
= M3	7 718,7	6,6	7,3	9,7				
Contribution française à M3					1 432,0	7,6	8,2	10,3
Crédits au secteur privé (en données brutes)	9 160,1	7,2	9,2	10,7	1 542,7	8,4	9,0	11,4
<i>dont : Crédits aux SNF</i>	3 846,7	5,4	8,3	13,0	630,4	6,0	7,2	9,3
<i>dont : Crédits à la consommation des ménages</i>	586,8	5,7	7,9	7,8	144,9	4,4	6,8	4,3
<i>dont : Crédits à l'habitat des ménages</i>	3 209,6	10,1	11,5	9,5	577,8	12,2	14,8	15,0

(a) Opérations des IFM de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro.

(b) Évolutions corrigées de l'impact des reclassements et des effets de valorisation.

(c) Opérations des IFM françaises avec les autres résidents français.

Sources : Banque de France et Banque centrale européenne.

16 Le patrimoine national

Fin 2006, le patrimoine national atteint 11 748 milliards d'euros, soit près de 6,6 années de PIB. Il est composé d'actifs non financiers pour 11 641 milliards et de créances sur le reste du monde pour 108 milliards (encadré). L'ensemble des terrains (*cf. encadré*) représentent 45 % du patrimoine national, les logements 28 %, les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics 15 %. Les machines et équipements, stocks et actifs incorporels (brevets, fonds de commerce, logiciels, etc.) complètent pour l'essentiel le patrimoine national.

Avec une progression supérieure à 9 % entre 2005 et 2006, la valeur du patrimoine national continue d'augmenter rapidement mais la hausse est moins forte que ces dernières années. Depuis 2000, la valeur du patrimoine a presque doublé (+ 91 %) pendant que le PIB progressait de 24 %. L'évolution du patrimoine national est très liée au marché immobilier : l'envolée récente s'explique à 80 % par la variation de prix des terrains et des logements, à 10 % par la construction de logements neufs et l'entretien des anciens, l'usure jouant négativement à hauteur de 3 %. Aussi, la structure du patrimoine national s'est déformée ces dernières années : les logements et les terrains représentent aujourd'hui 73 % du patrimoine national contre 61 % six ans plus tôt.

Les actifs ne sont pas détenus de façon uniforme par les différents agents économiques. Les ménages possèdent 82 % des logements alors que les sociétés non financières détiennent 83 % des machines et équipements et elles se partagent les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics à parité avec les administrations publiques.

Fin 2006, les ménages détiennent 76 % du patrimoine national, soit 8 985 milliards d'euros. Le patrimoine se compose à 73 % d'actifs non financiers, essentiellement des logements et des terrains bâtis. Le patrimoine financier net (27 % du patrimoine des ménages) comprend plus de 3 400 milliards d'actifs financiers. Ils sont notamment détenus sous forme d'actions et de titres d'OPCVM (999 milliards) et de provisions techniques d'assurances (1 235 milliards) investies pour partie en portefeuilles d'actions. Les ménages détiennent en effet indirectement une part importante du patrimoine des sociétés. Ils possèdent également de l'épargne sous

forme de numéraire et de dépôts (990 milliards). Parmi ces derniers, les comptes sur livrets représentent 381 milliards, les plans d'épargne logement 225 milliards et les dépôts à vue 230 milliards. Les ménages ont également un passif de 996 milliards, essentiellement sous forme de crédits à long terme (827 milliards) utilisés notamment pour le financement de logements.

Entre 2005 et 2006, le patrimoine des ménages a progressé de 10,3 % et de 84 % depuis 2000, contre 27 % pour leur revenu disponible brut. Logiquement, cet essor vient à 80 % de l'immobilier, les deux tiers étant dus au seul effet prix. La période récente se différencie des années 90 où la croissance du patrimoine des ménages s'expliquait plutôt par le patrimoine financier. Toutefois, depuis 2003, les ménages bénéficient à la fois des hausses des cours de bourse et des prix de l'immobilier. En 4 ans, leur patrimoine financier net s'est développé de 38 % malgré la hausse de l'endettement lié à l'achat de logements. En outre, les flux nets d'acquisitions d'actifs financiers ont progressé de 277 milliards d'euros sur cette période, souvent sous forme d'achats de contrats d'assurances-vie. Aussi, sur les quatre dernières années, le patrimoine des ménages augmente en moyenne de 12,7 % par an. Sur la période 2000 à 2002, cette progression était deux fois plus faible, compte tenu de la chute des cours boursiers.

Encadré

Le patrimoine national se comprend comme le patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, solde des créances et dettes vis-à-vis de l'étranger. Au niveau national, le montant des actifs et des passifs financiers se compense aux relations avec l'extérieur près.

Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments (et donc des logements) de celle des terrains qui les supportent. L'évolution du prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains l'indice de prix des logements anciens. En période de forte hausse des prix de l'immobilier, ce sont donc principalement les terrains qui supportent cette hausse des prix.

1. Le patrimoine national

En milliards d'euros

	Encours en fin d'année		Évolution en %	Décomposition de l'évolution			
	2000	2006		Flux	CCF	Prix	Autres
Actifs non financiers (1)	6 009	11 641	94	1 944	-1 265	4 878	75
Logements	2 264	3 313	46	577	-170	649	-7
Autres bâtiments et génie civil	1 214	1 705	40	575	-435	345	7
Machines et équipements	472	546	16	580	-501	-4	0
Terrains	1 458	5 249	260	0	0	3 811	-20
Stocks	323	363	13	29	0	14	-3
Autres actifs	278	464	67	184	-158	63	98
Créances nettes sur le reste du monde (2)	139	108	-22	44	0	75	-149
Créances	2 546	4 797	88	3 821	0	-1 582	12
Dettes	2 407	4 689	95	3 778	0	-1 657	161
Patrimoine net (1) + (2)	6 147	11 748	91	1 988	-1 265	4 953	-74

Sources : Insee, comptes nationaux - Base 2000 et Banque de France.

2. Le patrimoine des secteurs institutionnels fin 2006

En milliards d'euros

	Économie nationale	dont			
		Ménages	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers (ANF), dont :	11 641	6 548	3 472	231	1 362
Logements	3 313	2 732	485	47	49
Autres bâtiments et génie civil	1 705	1 59	771	58	702
Machines et équipements	546	42	454	11	36
Terrains	5 249	3 429	1 164	98	548
Actifs financiers (AF), dont :	18 749	3 433	4 800	9 721	742
Numéraire et dépôts	3 461	990	237	2 137	74
Titres hors actions	2 874	47	104	2 680	41
Crédits	2 625	18	664	1 893	50
Actions et titres d'OPCVM	7 016	999	3 020	2 578	392
Provisions techniques d'assurances	1 255	1 235	19	1	1
Ensemble des actifs (A) = (ANF)+(AF)	30 390	9 981	8 272	9 951	2 104
Passifs financiers (PF), dont :	18 642	996	6 910	9 290	1 427
Numéraires et dépôts	3 811	0	0	3 743	68
Titres hors action	2 869	1	356	1 484	1 028
Crédits	2 486	827	1 329	136	182
Actions et titres d'OPCVM	6 738	0	4 481	2 251	0
Provisions techniques d'assurances	1 257	0	0	1 257	0
Patrimoine financier net (AF)-(PF)	108	2 437	-2 111	431	-685
Patrimoine (ou valeur nette) (A)-(PF)	11 748	8 985	1 361	661	677

Sources : Insee, comptes nationaux - Base 2000 et Banque de France.

3. L'évolution du patrimoine

En milliards d'euros

	En cours de fin d'année						Variation (en %)	
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2000-2006	2005-2006
Ensemble, dont :	6 147	7 406	8 187	9 388	10 761	11 748	91,1	9,2
Ménages	4 883	5 560	6 197	7 101	8 147	8 985	84,0	10,3
Administrations publiques	249	237	268	345	490	677	171,5	38,2

Sources : Insee, comptes nationaux - Base 2000 et Banque de France.

17 L'endettement intérieur total

En 2006, la croissance annuelle de l'endettement intérieur total reste importante mais se modère (+ 6,9 %, après + 7,9 % en 2005) sous l'effet du ralentissement prononcé de l'endettement des administrations publiques (+ 1,0 %, après + 6,5 %). Ce dernier mouvement s'explique par la réduction de leur besoin de financement mais aussi et surtout par l'affectation d'importantes recettes de privatisation à des opérations de désendettement et par l'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'État. Ces deux leviers ont permis à l'État de réduire son recours aux émissions de titres, notamment aux Bons du Trésor. En revanche, l'endettement des sociétés non financières marque une forte accélération pour la troisième année consécutive (+ 9,6 %, après + 7,1 %), pour atteindre 106,5 % de leur valeur ajoutée après 104,2 % en 2005 (figure 2). La croissance de l'endettement des ménages se renforce quelque peu (+ 11,5 %, après + 11,4 %). Soutenue par le dynamisme du crédit, la dette des ménages rapportée à leur revenu disponible brut atteint le niveau record de 67,9 %, après 63,6 % à fin 2005. S'agissant des modes de financement, la croissance annuelle des crédits obtenus auprès des institutions financières résidentes se renforce légèrement (+ 9,6 %, après + 9,1 % en 2005)

sous l'effet de l'accélération des crédits accordés aux sociétés non financières (+ 8,7 %, après + 6,9 %) et, dans une moindre mesure, des crédits octroyés aux ménages (+ 11,5 %, après + 11,4 %), la croissance des crédits à l'habitat restant particulièrement dynamique (+ 15,0 %, après + 14,8 %). En revanche, le taux de progression de la dette contractée sous forme de crédits par les administrations publiques décélère nettement (+ 3,2 %, après + 7,4 %).

La croissance des financements de marché s'atténue sensiblement en 2006 (+ 1,1 %, après + 5,0 %) en raison du fort ralentissement des émissions nettes des administrations publiques (+ 0,3 %, après + 6,4 %). Celui-ci recouvre à la fois une décélération des émissions nettes à long terme (+ 4,0 %, après + 8,3 %) et un accroissement significatif des remboursements nets de titres à court terme (- 28,3 %, après - 6,7 %). En revanche, le taux de croissance de la dette négociable des sociétés non financières se redresse (+ 3,5 %, après + 0,8 %) du fait du rebond de l'encours des titres de créance à long terme (+ 3,0 %, après - 0,4 %), en partie compensé par la décélération de celui des titres à court terme (+ 7,7 %, après + 14,3 %).

Définition

Agrégat large de financement, l'Endettement intérieur total (EIT) recouvre l'ensemble des dettes contractées par les agents non financiers résidents soit sous forme d'emprunts auprès des institutions financières résidentes (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers) ou auprès des non-résidents, soit sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. En revanche, ne sont pas repris dans l'EIT les financements par émissions d'actions (ou plus généralement par renforcement de fonds propres) et les crédits commerciaux entre agents non financiers résidents.

Le champ des bénéficiaires englobe tous les agents non financiers résidents ventilés en trois catégories :

- les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ;
- les sociétés non financières ;
- les administrations publiques qui regroupent l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Le suivi de l'EIT permet d'analyser l'évolution des ressources de financement des agents économiques sous forme d'endettement au regard de celle de la demande interne, des prix et des équilibres extérieurs. Les informations relatives à la nature des financements obtenus fournissent, quant à elles, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement

1. Endettement intérieur total (EIT)

Encours en fin de période en milliards d'euros et variations en %

	Encours brut		Taux de croissance annuel	
	2006	2005	2005	2006
Endettement Intérieur Total	3 257,4	7,9	6,9	
Ménages et assimilés (a)	814,9	11,4	11,5	
≤ 1 an	41,2	5,3	5,2	
> 1 an	773,7	11,8	11,9	
Sociétés non financières	1 304,6	7,1	9,6	
≤ 1 an	482,7	11,2	10,5	
> 1 an	821,9	4,8	9,1	
Administrations publiques	1 137,8	6,5	1,0	
≤ 1 an	111,8	-3,4	-21,5	
> 1 an	1 026,0	8,1	4,2	
Crédits obtenus auprès des IF résidentes (b)	1 632,7	9,1	9,6	
Ménages et assimilés (a)	814,9	11,4	11,5	
Sociétés non financières	661,0	6,9	8,7	
Administrations publiques	156,7	7,4	3,2	
Crédits obtenus auprès des non résidents (c)	361,4	14,1	17,7	
Financements de marchés	1 263,3	5,0	1,1	
Sociétés non financières	294,3	0,8	3,5	
≤ 1 an	30,3	14,3	7,7	
> 1 an	264,0	-0,4	3,0	
Administrations publiques	968,9	6,4	0,3	
≤ 1 an	77,5	-6,7	-28,3	
> 1 an	891,4	8,3	4,0	

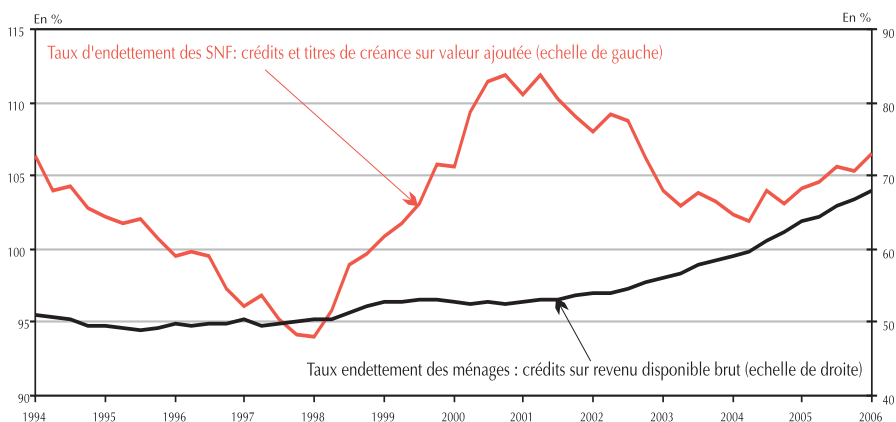
(a) Ménages + Institutions sans but lucratif au service des ménages.

(b) IF (Institutions financières) = Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (Caisse Nationale des Autoroutes, Comités Interprofessionnels du Logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances)

(c) Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux + dépôts des non-résidents auprès du Trésor.

Source : Banque de France.

2. Taux d'endettement des ménages et des sociétés non financières



Source : Banque de France.